

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO!

JULES DORION, Directeur.

EDITION QUOTIDIENNE

BUREAUX: 103 rue Ste-Anne

La Conflagration du 26 Octobre

Les échevins Dinan et Cummings continuent l'enquête à ce sujet, hier soir. Témoignages contradictoires. Dénonciation probable en Cour du Recorder

La seconde séance d'enquête du sous-comité des incendies, au sujet de la conflagration du Bassin, a eu lieu hier soir.

De nombreux témoins, entr'autres MM. Scott et John O'Brien, qui avaient enregistré indirectement certaines critiques contre la brigade ont été entendus hier soir ainsi que plusieurs pompiers.

En face des témoignages dont plusieurs se sont trouvés radicalement contraires, les directeurs de l'enquête municipale ont décidé d'en conférer avec M. le maire Garneau pour décider s'il ne serait pas opportun de continuer le procès devant la Cour du Recorder où les témoins seraient mis sous serment. Comme exemple d'affirmations contradictoires, on cite le cas de M. O'Brien déclarant qu'il avait vu les flammes se faire jour à 55 ou 60 pieds de l'élevateur, au moins dix minutes avant qu'aucun pompier n'apparût sur la scène tandis que des pompiers et plusieurs autres témoins ont affirmé avoir vu le feu pour la première fois surgir dans l'angle formé par le conduit de raccordement et le corps principal de l'élevateur. Les mêmes ont aussi déclaré que de l'eau avait été projetée sur les flammes pas plus de trois ou quatre minutes après que l'alarme eût été donnée par le constable Doyle.

Les échevins Dinan et Cummings ont émis l'opinion qu'il serait désirable de prendre tous les moyens possibles pour en arriver à connaître exactement la vérité au sujet des causes et du début de l'incendie, ainsi que de la valeur des déclarations jusqu'ici faites.

Les témoins entendus hier soir ont été Edmond Dion, pompier, de la station No 7, John O'Brien, Jos Lachance, pompier du No 2, Jos Poulin, de la station No 4, A. Desrochers, de la station No 1, M. Scott, le chef Fitzback et M. Auger.

La plupart des témoignages enre-

gistrés par les pompiers des stations Nos 4 et 7, ont corroboré ceux déjà rendus par les hommes des postes Nos 5 et 10.

Une photographie de l'incendie a été produite, montrant que deux jets d'eau étaient projetés sur le petit hangar servant de station de police, au moment même où il aurait dû être vidé, croit-on, qu'ils eussent été dirigés sur la Douane. L'échevin Dinan dit que ces jets avaient été jugés nécessaires pour sauver la chambre des machines et ce qui s'y rattachait.

Le témoin O'Brien a déclaré qu'il avait entendu deux pompiers, du haut d'une échelle, faire deux fois l'appel pour avoir de l'eau avant que cette dernière ne vint.

L'ayant enfin obtenue, les pompiers, toujours au dire du témoin O'Brien, dirigeaient leurs boyaux à l'incendie dans le sens perpendiculaire au lieu de lancer l'eau à travers les fenêtres. D'ailleurs on ne resta pas longtemps dans l'échelle. Dès que l'eau parvenait à dix pieds environ du foyer de l'incendie sans l'atteindre. Quand on se décida à enfoncer la porte de l'élevateur pour y pénétrer, il n'y avait plus alors d'espoir de sauver l'édifice.

M. Auger a déclaré que le conduit de raccordement était à une hauteur de 50 pieds du sol environ, et qu'il devait être très difficile d'y atteindre un incendie une fois déclaré dans l'élevateur, les flammes se propageant avec une grande rapidité.

Le chef Fitzback a déclaré que ses hommes n'avaient jamais eu aucune pratique avec la pompe à incendie à l'élevateur du Grand Nord. Il y avait une pression d'eau de 110 livres, 5 minutes après que l'alarme générale eût été sonnée. A propos de l'accident dont le mécanicien Fortin a été victime, rien de nouveau n'a été dit sur ce qui s'est passé.

Un rapport sera probablement fait au Conseil demain que l'enquête se poursuit en Cour du Recorder.

M. F. D. Monk et la Défense Navale

Le député de Jacques-Cartier se prononce carrément contre l'idée de créer une marine de guerre pour le Canada. Une étude magistrale de la question considérée au point de vue constitutionnel

Montréal, 9.—(De notre correspondant.)—Plus de six cents convites ont pris part au banquet en l'honneur de M. F. D. Monk, député de Jacques-Cartier, à Lachine, hier soir. Ce banquet a été présidé par M. J. A. Desrochers, C. R.

Parmi ceux qui se trouvaient à la table d'honneur, mentionnons l'honorable P. Landry, Québec; M. J. M. Teller, chef de l'opposition à la Législature; les députés Lortie, Cousineau, Plante, Sauvé et plusieurs autres. M. Monk a été, comme on le pense bien, le principal orateur.

Après avoir un court préambule où il a exprimé à ses électeurs du comté de Jacques-Cartier sa reconnaissance pour la belle démonstration qui lui était faite, il a abordé les grandes questions du jour et s'est exprimé comme suit:

DISCOURS DE M. MONK

Il est pour le moins étrange, mes chers amis, que ce banquet, ce témoignage inoubliable pour moi, cette réunion nombreuse et importante arrivent à la veille même de la session fédérale et au moment où notre pays tout entier s'agite à juste titre d'une question palpitante d'intérêt et d'actualité. Il y va, sans aucun doute, de notre avenir national. C'est la question la plus importante qui se soit offerte pour solution dans notre pays depuis que j'exerce mes fonctions de député, que dis-je, depuis l'établissement de notre Gouvernement responsable en 1848.

Je ne nous faisons pas illusion, nous ne nous laissons pas de vains mots, envisageons la vérité sans déguisements. Le projet du gouvernement pour la construction d'une marine de guerre et notre participation active à la défense de l'empire constituent, de l'avis de tous, une orientation toute nouvelle dans la politique du Canada; c'est un changement soudain et complet dans notre attitude de grande dépendance autonome, et sur cette attitude, sur cette direction qui lance notre pays vers des horizons inconnus, le peuple, la nation ne s'est jamais prononcée, n'a jamais été même consultée.

Je n'ignore pas, messieurs, que les électeurs de Jacques-Cartier veulent connaître ma manière de voir sur cette question vitale. Je l'aurai deviné, car je connais, de longue date, votre aptitude à l'étude de toutes les grandes questions, mais on ne l'a dite les organiques généraux de cette belle fête ne m'ont pas laissé ignorer ce légitime désir. Pour moi, j'aurais préféré attendre, non pour former mon opinion; cette question s'annonce depuis des années et mes convictions, mûries longuement, sont assises sur des fondements inébranlables. J'aurais voulu en différer l'expression jusqu'à l'ouverture des Chambres, attendre la commune délibération.

D'autre part, j'estime qu'il est du devoir d'un mandataire de s'ouvrir sans réserve à ceux qui le constituent, alors qu'il en est requis. La question, du reste, n'est-elle pas de celles qui font jurer en pleine conscience et indépendamment de toute considération d'opportunité ou de politique? Nos esprits et nos coeurs se révoltent à l'idée qu'un avantage passager nuirait, en aucune façon, au jugement que nous formerions sur une matière où il y va, pour ainsi dire, de votre vie et du bien-être national.

Aussi, je vais vous parler avec la plus entière sincérité. Je respecte infiniment les opinions que peuvent avoir mes compatriotes sur cette matière; je ne dois rien à moi-même, mais mon devoir est de vous faire part de mes propres convictions. On m'a dit que cette franchise me ferait des ennemis. J'ai peine à le croire. Je choquerai sans doute des idées arrêtées, mais l'estime et la considération que je porte envers tous mes électeurs sans distinction me font espérer que l'on me saura gré d'avoir été sincère. Etre franc, dire la vérité, tel est le premier devoir. On peut ensuite marcher le front haut au milieu de ceux que l'on n'a jamais trompés. J'estime, du reste, que cette question pour nous est une question canadienne, il nous faut d'abord l'envisager au point de vue canadien; changer ou modifier ce point de vue, c'est oublier le devoir qu'il faut rendre à sa patrie.

L'IMPERIALISME

J'ai dit tout à l'heure que la question d'une marine de guerre canadienne était nouvelle, qu'elle n'avait jamais été soumise au peuple, ni discutée devant lui. Cela est vrai en tous points, et la conclusion s'impose qu'il serait souverainement injuste de régler définitivement une pareille question sans la lui soumettre au préalable (applaudissements). Ce serait, à mon sens, une violence, une atteinte injustifiable aux libres institutions dont nous jouissons, grâce aux efforts héroïques de nos pères et à la politique anglaise des concessions coloniales. Ce serait le renversement du gouvernement populaire.

Nos idées démocratiques exigent, à bon droit, que le peuple soit le maître absolu de sa destinée. Il n'est pas admissible qu'on engage sans son consentement, sans lui en parler, pour le Canada, ce qui est pas neutre.

Ainsi, elle fut discutée trois fois à la Conférence impériale tenue à Londres en 1914 par les représentants du Gouvernement Anglais et les délégués de toutes les colonies ou dépendances. La Conférence fut saisie d'une proposition du Dr Smart, représentant de la Colonie du Cap. Cette résolution portait:

« Que cette Conférence, reconnaissant l'immense importance des services de la marine pour la défense de l'empire et la protection de son commerce, et la nécessité du maintien de cette marine au plus haut degré d'efficacité, considère qu'il est du devoir des dépendances britanniques de contribuer au soutien de la marine, suivant ce que déterminent leurs législatures, soit par un subside en argent, soit par un lâchement d'une marine locale de guerre, ou par d'autres services, après consultation avec l'Amirauté britannique et conformément à leurs circonstances variées. »

Le principe que comporte cette proposition fut discuté à trois séances, celles du 23 avril, des 8 et 9 mai 1907.

A la première, Sir Wilfrid Laurier exposa de notre situation.

« Pour ce qui concerne le Canada, déclara-t-il, nous ne pouvons pas accepter cette résolution. Il y a bien des années que nous maintenons nos obligations à remplir sous ce rapport et nous ne saurions admettre ce principe général. »

« Pour ma part, si cette motion est mise aux voix, je devrai voter contre. »

Pressé par le Dr Smart, Sir Wilfrid Laurier déclara qu'il n'avait rien à ajouter.

Pressé de nouveau, M. Laurier, comme St Pierre au Prétoire, pour la troisième fois, se rendit compte, à son grand regret, que l'opinion qu'il avait émise sur ce point, n'était pas la sienne. Il se sentait obligé de reconnaître que ce qu'il avait dit, c'est qu'il ne trouvait, en tous points, inacceptable ce principe général.

QUE S'EST-IL PASSE ?

Quel mobile et quels motifs ou causes ont pu opérer, en si peu de temps, une aussi surprenante transformation? Je vais répondre à cette question. Ce qui peut nous étonner, c'est que les journaux et les autres qui ont alors applaudi et porté aux nues l'attitude de nos représentants, qui y ont vu une loquace et ferme résistance à ce qu'ils appelaient un danger pour notre autonomie, se confondent et se morfondent aujourd'hui pour étayer et soutenir de toutes leurs forces le projet qui en ce temps-là les chargeait d'anathèmes. L'impérialisme ou la doctrine de ceux qui veulent à tout prix, changer ou modifier la situation interne de l'empire britannique, resserrer les liens qui unissent les parties, rendre ces parties solidaires du tout et tout subordonner à une direction unique, ne manque pas de défenseurs actifs et puissants; ils sont sans cesse à l'œuvre et disposent de moyens effectifs. Ses apôtres sont nombreux, beaucoup sont sincères et enthousiastes de cette conception grandiose d'un empire consolidé, se suffisant à lui-même et dominant le reste du monde; beaucoup aussi ne connaissent guère la portée de cette vaste question, un grand nombre en font à tort une question de loyalisme et ne veulent pas tolérer qu'on puisse différer d'opinion avec eux et rester fidèle au drapeau britannique. Il y en a enfin qui ne poursuivent dans cette campagne que des avantages et surtout des honneurs personnels.

Je proteste de toutes mes forces contre la prétention exorbitante qu'un citoyen britannique doit accepter la théorie nouvelle sous peine d'encourir le reproche de déloyauté.

Les hommes d'état anglais éminents du 19^{ème} siècle qui voulaient une mesure toujours plus large d'autonomie pour les colonies, les fondateurs de notre confédération qui rêvaient pour notre pays la situation d'une nation sœur et amie de l'Angleterre, avec un « self-government » sans cesse grandissant, étaient loin de partager les vues centralisatrices qui ont cours aujourd'hui.

N'étalent-ils pas pourtant, ceux-là, des hommes dévoués à la Couronne et jaloux de leur privilège de sujets britanniques? Les opinions sont libres et il n'est pas encore prouvé que ce mouvement soudain vers la solidarité absolue et l'unité de contrôle de toutes les parties de cet immense empire, répandu sur tous les continents du globe, doive être bienfaisant plutôt que nuisible à l'organisme tout entier. D'aucuns y voient un principe de friction et de désorganisation avec des résultats dissolvants. Ils opinent que l'évolution naturelle et libre des immenses régions qui reconnaissent un même drapeau assure mieux l'unité que l'imposition de conditions nécessairement inégales et souvent désavantageuses, pour que le lien se puisse maintenir.

La gloire impérissable de l'Angleterre, c'est d'avoir fondé de jeunes et vigoureuses nations et de les avoir dotées d'institutions démocratiques. Le jour où ces peuples, nourris de liberté et d'idée de la représentation, devront assumer des responsabilités impériales, ils demanderont infailliblement leur part du contrôle, et la répartition de ce contrôle semble une difficulté insoluble.

Mais je ne veux pas m'arrêter à la discussion du problème général. Je n'en parle que pour indiquer combien il offre de faces à considérer et quelle est l'importance de la nouvelle école à l'endroit de ceux qui n'acceptent pas d'emblée tous ses dogmes. Je reviens à la marine de guerre et je dis que l'attitude prise par le Canada sur cette question à la Conférence de 1907 n'a pas été critiquée ici depuis. Ni au parlement, pendant la longue session qui a suivi la Conférence, ni dans le pays, que je sache, ni aux élections générales de 1908, ni entendus, pour ma part, de proches ou de récriminations sur ce point. Le pays, semblait donc acquiescer aux faits accomplis par ses délégués.

« Quel est donc survenu? »

Dès le premier jour de la dernière session, pour être exact le 21 janvier 1909, l'hon M. Foster donnait avis de la motion suivante:

« En vue de ses ressources nombreuses et variées, de sa position géographique et de son voisinage, pour que le pays puisse s'aider lui-même et se respecter ainsi qu'il convient à un peuple fort et grand, le Canada ne doit plus attendre pour entreprendre sa part « convenable des responsabilités et du fardeau financier » que nécessite la « protection efficace de ses côtes et de ses grands ports de mer. »

Cela fait, le bandit éventa à la dynamique le confre-fort de M. Ranier, dit main basse sur tout ce qui s'y trouvait et s'enfuit sans avoir été inquiété.

Dans la Division Saint-Sauveur

Deux assemblées ont été tenues simultanément au marché Saint-Pierre hier soir. Les ministres provinciaux ont parlé en faveur de M. Patry

M. Patry, accompagné des honorables MM. Devlin, Taschereau, Roy, Caron et de MM. G. Parent, Delage, Carbonneau, etc., a tenu une grande assemblée, hier soir, dans la salle de la halle St-Pierre, à St-Sauveur. Cette salle, qui peut contenir plusieurs milliers de personnes, étaient littéralement bondées d'auditeurs venus de tous les coins de la ville pour entendre parler les orateurs. L'échevin M. Madden présidait l'assemblée.

Le premier orateur fut le candidat ministériel, M. Jules Patry. Il fit un chaleureux appel aux libéraux de St-Sauveur et leur demanda d'être fidèles au drapeau libéral. Il prétend que le candidat ouvrier, M. Langlois, est un nationaliste et que, pour cette raison, les électeurs de St-Sauveur devraient appuyer le candidat du gouvernement. M. Patry a reçu plusieurs applaudissements.

L'hon. M. Devlin a été l'orateur suivant. Il a cherché à prouver que la candidature ouvrière de M. Langlois n'était qu'un truc des nationalistes pour imposer un des leurs. M. Devlin a confiance que la division de St-Sauveur élira encore un libéral cette année. M. Devlin a été très chaleureusement applaudi par un groupe de partisans.

L'hon. M. Taschereau succéda à M. Devlin, et rappela tout ce que le gouvernement avait fait pour la classe ouvrière. Il parla de l'école technique qui est actuellement en construction et remercia le premier ministre d'avoir donné un si bel exemple aux électeurs de cette division. Il a parlé longuement des différents bills concernant les ouvriers, et soumis à la Chambre à la dernière session et en conclut que le gouvernement n'a rien de plus à cœur que les intérêts de l'ouvrier.

Quant au choix d'un candidat, M. Taschereau croit que les électeurs de

St-Sauveur devraient appuyer un candidat libéral.

M. Taschereau attire l'attention des auditeurs sur tout le travail accompli par le gouvernement Goult et mentionne spécialement le système des écoles techniques établies dans la province. Il compare le travail accompli par le gouvernement actuel avec celui de ses prédécesseurs. Parlant de la loi des accidents du travail, l'orateur dit que cette loi met l'ouvrier à l'abri des misères et des accidents, elle a été passée malgré les membres de l'opposition.

Le gouvernement est actuellement occupé à étudier les importantes questions de la réduction des heures de travail et de l'hygiène dans les manufactures. L'honorable ministre rappelle ensuite que le gouvernement avait choisi M. Jules Patry pour son porte-drapeau et termine en demandant aux électeurs de St-Sauveur de ratifier le choix du gouvernement.

L'honorable Rodolphe Roy, secrétaire provincial, commence son discours en rappelant les luttes du passé et dit qu'à la dernière élection sur 747 votes, 60 avaient été de libéraux. Cette décision de tous les électeurs de la province, prouve hautement la confiance que le peuple a dans le gouvernement actuel.

A ce moment la foule se pressa vers la seule porte de sortie, nous sommes entrainés dans ce courant humain qui nous force à quitter la salle.

LE CANDIDAT OUVRIER

Le candidat ouvrier et ses amis ont tenu une grande assemblée hier soir en plein air, au marché Saint-Pierre. Malgré la température froide et humide d'hier, l'assistance a été considérable et les partisans de candidat oppositionniste se disent certains de la victoire, vendredi, à 12 heures.

(Suite à la page 7)

Un désastre Maritime

TOUTE LA MARINE DU HONDURAS COULEE AU LARGE DE PORT COLTEZ. VINGT MATELOTS JETES A LA MER.

Nouvelle-Orléans, 9.—Les passagers du paquebot "Paralimna", arrivé du Honduras britannique, rapportent un tragique récit du désastre dans lequel a disparu la canonnière "Tatumbia".

Cette canonnière était d'autant plus précieuse qu'elle représentait à elle seule toute la marine de la république de Honduras.

Il y a six jours, le "Tatumbia" donnait la chasse à un vapeur anglais qui se livrait à la contrebande entre la Jamaïque et le Honduras. A cinquante milles au large de Port Cortez, le vapeur contrebandier fut rejoint et sommé de se rendre à discrétion.

Aucune résistance ne fut opposée aux marins honduriens et vingt hommes de l'équipage du "Tatumbia", y compris le capitaine Zelalia, montèrent à bord du vapeur. Possession fut prise au nom du gouvernement du Honduras.

On causa de la pluie, du beau temps et, au cours de la conversation, le capitaine du vapeur contrebandier informa l'officier hondurien qu'il avait à son bord une cargaison de rhum de toute première qualité. Un vrai nectar!

Le capitaine Zelalia se montra très satisfait et, pour célébrer sa victoire, il ordonna qu'un fût de rhum fut mis en perce et que l'on bût convenablement aux succès de la marine hondurienne.

Son ordre fut si bien exécuté qu'au bout de quelques heures les vingt hommes de la canonnière "Tatumbia" étaient ivres-morts. Les contrebandiers, qui avaient seulement feint l'ivresse, jetèrent tout simplement les Honduriens à la mer. Ils s'abandonnèrent ensuite le "Tatumbia" qui coula.

Deux mateLOTS du "Tatumbia" ont pu cependant saisir un canot de

Une victime du foot-ball

UN JEUNE ELEVE DU CASENOVIA SEMINARY A LA COLONNE VERTEBRALE BRISEE ET LA MOELLE EPINIERE DECHIREE.

Utica, New-York, 9.—M. Joseph Pickering, âgé de 17 ans et élève du Casnovia Seminary jouait au foot-ball à Hamilton, lorsqu'il est tombé et a été foulé aux pieds par ses camarades. Relevé avec une fracture de la colonne vertébrale, il a été transporté au Paxton Hospital où tout d'abord on a cru que sa vie n'était qu'une question d'heures car la fracture était à peu près semblable à celle de M. Byrne, l'élève de l'école militaire de West Point qui, la semaine dernière, est mort victime du foot-ball.

A l'aide des rayons X on constata que la septième vertèbre de l'épine dorsale était brisée et que la moelle épinière était déchirée. Comme le jeune homme avait toute sa connaissance, les médecins décidèrent de l'opérer comme étant la seule chance de le sauver.

A la dernière heure, l'état du blessé était des plus satisfaisants et les médecins ont quelque espoir de le sauver.

Fabrication de la Chartreuse

Budapest, Hongrie, 9.—On annonce que les pères chartreux, en ce moment établis à Tarragone, Espagne, ont l'intention de venir se fixer dans le voisinage de Budapest pour y fabriquer leur célèbre liqueur.

Il paraît que le climat de l'Espagne n'est pas du tout favorable à la culture des herbes nécessaires et que les craintes des pères ont été éveillées par les manifestations anticléricales qui ont eu lieu récemment dans ce pays.

sauvage de leur canonnière parti à la dérive et regagner Port Cortez, où il a apporté la nouvelle du désastre.

Un vol Considérable

M. RANIER N'AVAIT PAS CONFIANCE DANS LES BANQUES.— UN VOLER LUI PROUVE QUE SON COFFRE-FORT ETAIT MOINS SUR ENCORE.

Burlington, New-Jersey, 9.—Un vol de \$10,000 en espèces et valeurs de bourse a été commis par un bandit masqué, chez M. Schuyler Ranier, âgé de 72 ans, demeurant près de Burlington.

Quelle que la maison de M. Ranier se trouve à moins d'un demi-mille du bureau de poste de Florence, le bandit a opéré si rapidement qu'il a pu prendre la fuite après avoir commis le vol et échapper jusqu'ici aux recherches.

Mme Jane Nixon, femme de ménage de M. Ranier, était seule à la maison à ce moment. La pauvre femme est très âgée et la frayeur qu'elle a éprouvée l'a rendue gravement malade.

Vers midi, un homme se présentait chez M. Ranier et demandait si l'on n'avait pas aperçu un chien errant. On lui répondit négativement. Quelques heures plus tard, le même individu—Mme Nixon prétend l'avoir reconnu malgré le masque qu'il portait—entra en coup de vent dans la maison. Il menaçait de mort la vieille femme si elle appelait au secours. Cependant Mme Nixon voulut résister. Le bandit n'eut pas de peine à la maîtriser et à la transporter dans une chambre du second étage où il l'enferma.

Cela fait, le bandit éventa à la dynamique le confre-fort de M. Ranier, dit main basse sur tout ce qui s'y trouvait et s'enfuit sans avoir été inquiété.

Le vol ne fut connu que lorsque M. Ranier rentra chez lui dans la soirée. Il donna l'alarme aussitôt et une troupe de citoyens se mit bientôt à la poursuite, guidée par des li-

Désastreuse Collision

UN TRAIN DERAILLANT PRES DE JERSEY CITY EST HEURTI PAR UNE LOCOMOTIVE ROULANT SUR UNE VOIE PARALLELE.

New-York, 9.—Cinq hommes ont été tués hier matin dans un accident de chemin de fer qui s'est produit près de Jersey City. Un train de voyageurs comprenant huit wagons passant sur le remblai situé près de Railroad et Brunswick avenues, a déraillé en arrivant à un croisement de voies. Une locomotive roulait sur une voie parallèle. La locomotive du train de voyageurs allant à une grande vitesse, a littéralement enlevé l'autre de la voie et la renversa.

Le mécanicien et le chauffeur ont été tués ainsi que le temps de faire une tentative pour se sauver. Ils ont été tués sur le coup, écrasés par les débris de leur machine et ébouillantés par la vapeur qui sortait en tourbillons de la chaudière éventrée. Le mécanicien de l'autre locomotive a été tué également. Les deux autres hommes tués sont des employés du Pennsylvania Railroad.

Parmi les voyageurs, il y a un trentaine de blessés, dont six sont actuellement au City Hospital d'un état désespéré.

Tous les wagons du train de voyageurs, sauf le dernier, ont déraillé et la circulation a été interrompue et la circulation des trains sur cette ligne a été interrompue pendant plusieurs heures. Le fourgon les bagages a été téléscopé.

Cet accident aurait fait, dit-on, un bien plus grand nombre de victimes si le train n'avait pas été formé de wagons entièrement construits en acier.

La compagnie du Pennsylvania fait rechercher les causes de l'accident, mais d'ores et déjà on croit pouvoir dire qu'il a été causé par la rupture d'un rail près du croisement des voies.

BISCUITS à Thé XXX Pichet

POSITIVEMENT LES MEILLEURS
En vente la livre à..... 10 cts
CHEZ TOUS LES BONS EPICIERS
JOS. COTÉ, Importateur et marchand de tabac en gros
186, RUE ST-PAUL, SEUL AGENT

A LEVIS

Council de ville
A la séance du Conseil de ville hier soir étaient présents: M. le maire Bernier et MM. les échevins Gosselin, Lemieux, Ferland, Beaulieu, Fortin et Turgeon.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.
On adopte aussi les rapports Nos 135, 138, et 139 du comité général tenu après la dernière séance.

Le rapport No 135 recommande de renouveler toutes les polices d'assurance sur la halle Notre-Dame et de les remplacer par des polices au montant de \$5000, réparties entre les compagnies mutuelles représentées par MM. Georges Demers et Alphonse Dumontier.

Le rapport No 138 approuve un certain nombre de comptes.
Le rapport No 139 se lit comme suit: Le comité a été élu par un scrutin secret la lettre de MM. Beaulieu, Beaulieu & Beaulieu, en date du 22 octobre dernier, fait rapport au sujet de la rue qui a été fermée pour cause d'insécurité publique par le conseil de cette ville en vertu du règlement No 128 que, sans reconnaître que la dite fermeture a causé des dommages à Mme Joséphine Pérusse, venue E. Hardy de Capillon, le conseil est cependant d'avis de ne pas consentir à la question des dommages, et il n'y a à un arbitrage en vertu de la loi. Si Mme Joséphine Pérusse accepte cette proposition, le conseil de ville nommera immédiatement son arbitre.

Une demande des Frères Maristes
Les Frères Maristes de l'Ecole St-François-Xavier, rue Eden, demandent au conseil d'entretenir le chemin qui conduit à leur école pendant la saison d'hiver. Ils font cette demande en faveur des 325 élèves qui fréquentent cette école.

Une plainte de M. C.A. Frévoist
M. C.A. Frévoist, horloger, se plaint des inondations qui se trouvent sur la propriété de M. Ferdinand Bégin, rue Saint-Etienne. Il demande aux autorités municipales de faire enlever ce tas de fumier qui est de nature à nuire à la santé publique.

Comptes soumis
Cie de machinerie Mercier \$ 3.00
Cie de machinerie Mercier \$ 2.14
P. Côté et Frères (vermeil) \$ 1.10
Joseph Rémy (vermeil) \$ 1.40
Frères et Jean (vermeil) \$ 1.17
Frères et Jean (vermeil) \$ 1.17
Robitaille & Cie (charbon) \$ 34.22
Robitaille & Cie (charbon) \$101.01
Société de quincaillerie (fanal) \$ 75
Rosa & Banks \$ 12.21
Canadian Electric Light Co \$ 3.56
Canadian Electric Light Co \$ 4.32
Canadian Electric Light Co \$ 4.32

M. Ernest Beaulieu, gérant temporaire de la Cie de Téléphone Nationale, accuse réception de la lettre du conseil au sujet des poteaux qui sont devant la résidence de M. Benoit Lévesque, rue Commerciale. M. Beaulieu va remettre cette lettre aux directeurs de sa compagnie le plus tôt possible.

Le Canadian Electric Co
Une lettre de M. Barton, gérant de la Canadian Electric Light Co, au sujet du compte de \$90 que la ville a en sa compagnie pour usage des pompes à vapeur du 18 septembre au 25 septembre, soit une somme de 120 heures à \$0.75 de l'heure.

M. Barton explique que la Canadian Electric Co a dû se servir des pompes à vapeur à cause des obstructions qui se sont introduites dans le canal principal de l'aqueduc. Référé au comité d'aqueduc.

M. Joseph Rouleau, Mire charbonnier, informe le conseil que son locataire M. Étienne Couture a laissé sa maison depuis le 1er août et il le prie de lui retrancher sa taxe d'aqueduc à partir de cette époque.

M. Delandre, qui habite maintenant Saint-Joseph de Lévis, fait une demande semblable pour son logement, No 52, rue Commerciale. Une lampe électrique dans la rue Notre-Dame

M. l'abbé Alphonse Pelletier, Mire Félix Carrier, M. L. T. Roberge, L'abbé Lemieux, J. N. Blouin, Alfred Lemieux, J. Achilles Lemieux, Joseph Samson et Jacques Jobin, tous propriétaires ou locataires dans la rue Notre-Dame, demandent au conseil de placer une lampe électrique dans cette rue qui est très obscure. Référé au comité d'électricité.

Rapport du surveillant des chemins
On soumet quatre rapports du surveillant des chemins, M. Narcisse Gosselin. M. Gosselin énumère les réparations à faire à la maison de la Corporation occupée par M. Julien, rue Saint-Louis. M. Gosselin fait connaître qu'il ne voit pas d'objection à la pose d'une nouvelle voie d'évitement en face de la résidence de M. Bonneau, au Grand Tronc, pourvu que la Lévis County Railway Co. entretienne la rue en cet endroit, hiver et été.

Le troisième rapport de M. Gosselin a trait au canal d'égoût que M. Léon Veilleux veut avoir en face de sa résidence. Le surveillant des chemins demande aussi que la ville lui paye son abonnement au téléphone parce qu'il ne s'en sert que dans l'intérêt de la Corporation. Ces rapports sont référés aux différents comités pour étude. Les remerciements de la cité de Québec

Le Résolu que le Conseil municipal de la cité de Québec offre les remerciements de la Cité à Son Honneur le maire et aux membres du Conseil municipal de la ville de Lévis pour l'aide efficace et généreuse que la ville de Lévis a donné aux citoyens de Québec en envoyant, à la demande du maire de Québec, une section de sa brigade du feu avec ses appareils pour porter secours lors de l'incendie du 16 octobre dernier.

A cette lettre est jointe un chèque de \$100, voté par le comité des finances pour la brigade du feu de Lévis. M. le maire Bernier profite de l'occasion pour informer le Conseil que la Commission du Havre de Québec a voté, elle aussi, une somme de \$100 aux pompiers de Lévis.

Le greffier reçoit instruction de remercier le Conseil de ville de Québec de son cadeau à nos pompiers. Rapport du comité des chemins
Le rapport suivant du comité des chemins est adopté, sur la proposition de M. l'échevin Turgeon, appuyé par M. l'échevin Ferland:

Le comité prend en considération une lettre de The Bell Telephone Co. of Canada informant la ville que la compagnie est prête à faire le déplacement des poteaux, tel que demandé par le Conseil, pourvu que la ville obtienne les permis nécessaires à ces fins, et paie les frais de déplacement. En rapport avec cette lettre, M. le maire a été avisé d'avoir les permis nécessaires et une décision en conséquence sera prise à une séance ultérieure de ce comité.

Le comité prend également en considération une lettre de la compagnie Bell, demandant de placer quelques poteaux dans certaines rues de la ville, et le comité recommande au conseil de faire droit à cette demande pourvu que la compagnie Bell enlève les autres poteaux, tel que demandé par la ville.

Le comité prend également communication d'une lettre de M. l'abbé Napoléon Lamoignon, désirant attirer l'attention du conseil sur le mauvais état d'un canal qui se trouve vers le haut de la côte Tibbits, logeant la propriété de Dame Vve Thomas Levesque. Le comité charge M. le président du comité des chemins de s'occuper de la chose, et de faire rapport si l'endroit en question se trouve dans les limites de la ville.

Après avoir pris communication d'une lettre de M. E. Panet LaRue, informant le conseil qu'il se trouve devant sa propriété des poteaux de téléphone, qui sont tout à fait inutiles et nuisibles, le comité recommande que le conseil fasse une représentation à la compagnie de Téléphone National pour qu'elle enlève deux de ses poteaux en face de la propriété de M. LaRue, qui sont parfaitement inutiles, gênent la circulation et constituent un danger public.

Sur rapport du surintendant des chemins, M. Narcisse Gosselin, le comité charge le greffier d'écrire à The Lévis County Railway d'avoir à mettre sa voie au niveau du chemin, rue St-Louis, sur la partie prolongée temporairement. Au dernier, et qui se termine aujourd'hui devant la propriété Laroche. Dès que la Lévis County se sera rendus à cette demande, le conseil permettra de faire une traverse à M. Laroche.

Le comité décide de laisser en suspens cette partie du rapport de M. Gosselin, au sujet des trois trottoirs que M. Dehan a faits devant la porte de son hôtel, sur le terrain de la ville.

Comité du feu
Le rapport No 105 du comité du feu est également adopté. Ce comité décide de ne pas acheter pour le présent une voiture-éclair pour le transport des boyaux. Une somme suffisante sera votée l'année prochaine pour l'achat de cette voiture.

Comité d'électricité
Le comité d'électricité ne peut se rendre pour le présent à la demande de M. Louis E. Thompson de placer une lampe électrique au face du nouveau monastère des Dames du Précieux-Sang, rue Saint-Louis. Rapport adopté. Le conseil s'ajourne ensuite au 22 novembre.

Genou démis
Un jeune homme de Vilmar, Oswald Bégin, fils de M. Désiré Bégin, a fait une chute d'une douzaine de pieds, sans être aux atterrissements du chemin de fer Québec et Lac St-Jean, où il est employé. Le médecin, appelé, constata qu'il s'était démis un genou. Le jeune Bégin a été transporté chez son père, et il en aura pour plusieurs semaines avant de reprendre l'ouvrage.

Euchre de la Fanfare
Ce soir, troisième euchre, de la Fanfare de Lévis à l'Académie de Musique, côté Fraser. Bonus de \$20
Mlle Emélie Bidner, institutrice de Hadlow, sur la recommandation de M. l'inspecteur Guay, a obtenu une somme de \$20 comme récompense de ses succès dans l'enseignement.

Famille éprouvée
L'ambulance de M. Charles Moisan a transporté à l'Hôtel-Dieu, hier, M. Georges Després, fils de la rue Déziel. M. Després subira aujourd'hui une très sérieuse opération. L'épouse de M. Després est elle-même très dangereusement malade en ce moment.

Sérieusement malade
M. Téléphone Beaulieu, président de la Compagnie Maritime et Industrielle, qui a été très sérieusement malade ces jours derniers, est un peu mieux ce matin.

Joyeuse fête
M. Charles Moisan, entrepreneur de pompes funèbres a été joyeusement surpris, dimanche soir, de voir arriver chez lui une cinquantaine de ses parents et amis qui venaient lui offrir leurs meilleurs vœux à l'occasion de son anniversaire de naissance. On présenta au héros de la fête une magnifique pot à l'eau en argent avec accessoires complets, puis il y eut chant, musique, déclamations, etc., etc. Jusqu'à une heure avancée de la soirée.

A ST-J.-BAPTISTE
Une belle exhibition de gymnastique en perspective
L'Association de gymnastique St-Damas donnera au Manège militaire, le 16 décembre, une séance des plus intéressantes. Elle se fait fort de donner au public une preuve non équivoque de son bon travail.

Des exercices de tous genres y seront exécutés avec ensemble et précision. Ceux qui ont la croix rouge ou les sociétés de gymnastique vivront et sans succès y trouveront une réponse très claire! Encourageons les jeunes! Les vœux ont été beaucoup, mais combien plus pratique une offrande et l'assistance à l'exhibition du 16 décembre.

Les membres honoraires ont, pour la plupart, donné un témoignage favorable de leur encouragement. Bientôt il nous sera donné de pouvoir en publier une liste. Les cartes seront mises en vente sous peu. Nous mentionnerons dans quelques jours les marchands chez qui on pourra se procurer moyennant la minime somme de 10 cts.

Fanfare des Cadets
Déjà nos jeunes cadets exécutent quelque chose. C'est merveilleux de entendre ces 40 bambins. Certes, les encouragements ne manquent pas. On souvient de toutes parts. Quelle belle œuvre que celle de pouvoir fournir à tant d'enfants un moyen de rester à la maison en leur permettant de pouvoir occuper leurs loisirs à la musique. On ne comprend peut-être pas assez tout ce que prépare une organisation de la sorte.

Dans 3, 10 ou 15 ans, ces tout jeunes seront devenus des jeunes gens, des hommes et alors, outre une fanfare de cadets on pourra compter sur une fanfare de jeunes gens ou d'hommes. Ces fanfares alors pourront être affiliées à d'autres associations et ainsi les loisirs de toute leur vie seront occupés à quelque chose d'utile et agréable.

On publie trop que les enfants d'aujourd'hui seront les hommes de demain. Groupons donc les tout petits autour du père, fournissons-leur un moyen de se conserver en les appliquant, de bonne heure, à des œuvres utiles.

Accoutumons-les à vivre en associations, et plus tard, nous n'aurons pas à nous plaindre que les jeunes gens perdent leur temps et leur argent à vivre de choses qui ne leur font que du mal, le théâtre, les mauvaises lectures, les courses sur les rues ou les stationnements à tel ou tel coin de rue.

On aimera la maison parce qu'on y aura travaillé dans la musique un passage temps absorbant et agréable. Mais que d'argent à déboursier pour alimenter de telles œuvres. On vante le dévouement de ceux qui se dévouent aux œuvres de jeunesse, mais combien oublient de seconder leurs efforts.

Les fêtes sont choses agréables, mais les instruments de musique se vendent pour toute autre chose! Nous faisons donc un appel à tous ceux qui désirent travailler au bien de leurs enfants.

Qu'on donne selon ses moyens, mais que l'on donne quelque chose et l'on participera efficacement à une œuvre bien nationale et bien catholique. Nous félicitons tous ceux qui déjà ont favorisé cette œuvre, tout en remerciant bien à l'avance, les nombreux bienfaiteurs de demain.

DIMANCHE
A la messe
L'abbé Pierre Dion, notre nouveau vicaire, a chanté la grand'messe, M. Pichette a donné le sermon.

A vêpres
Les vêpres ont été chantées par M. l'abbé Godbout. Dames de Ste-Anne
Demain, à 8 heures, sera chanté le service annuel pour les membres défunts de la Confrérie des Dames de Ste-Anne.

Aux anciens élèves de St-Jean-Baptiste
Tous les anciens élèves des Frères de l'Ecole St-Jean-Baptiste, jeunes et vieux, sont instamment priés de se réunir mercredi, le 10 novembre, dans la grande salle de l'Ecole des Frères, rue Déziel. Plusieurs orateurs de grande renommée adresseront la parole. Avant ou après les discours, les registres des classes, depuis 1884, seront à la disposition de ceux qui aimeront à les consulter.

Nous comptons avoir une assemblée très nombreuse. Sans doute, tous ceux qui ont fréquenté les classes de St-Jean-Baptiste depuis 1849 jusqu'à 1909 se feront un devoir d'être présents. Avertissez les confrères et venez en foule entendre les orateurs émérites. N'oubliez pas, mercredi, le 10 courant, à 8 heures p. m. 6-11.—976. Le Comité.

L'ivresse est l'intoxication temporaire par l'alcool; l'homme ivre perd toute raison, tout sentiment de dignité. L'empoisonnement par l'alcool est particulièrement rapide lorsqu'on boit à jeun de l'eau-de-vie, même à petites doses.

A JACQ-CARTIER
La St-Vincent de Paul
Ce soir à 7.30 heures, dans le bas de la sacristie, il y aura réunion des membres de la Conférence St-Louis de Gonzague.

A ST-SAUVEUR
Changement d'horaire
A l'avenir, la messe qui se disait à 8.30 heures, le dimanche, à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, se dira à neuf heures tous les dimanches.

Euchre de charité
Un grand concours de euchre est à s'organiser pour les 29 et 30 courant, par la conférence Ste-Anne de la Société St-Vincent de Paul. Les recettes de ce concours iront aux pauvres de la paroisse.

Le R. P. Arnaud
Le R. P. Arnaud, missionnaire depuis de longues années à Retzius, est malade depuis quelques jours au presbytère. Nous souhaitons que ce bon vœu missionnaire se rétablisse promptement.

Une ruelle
Une superbe statue du Sacré-Coeur sera réalisée le 29 courant au profit de la bibliothèque paroissiale dont le R. P. Tessier est le dévoué directeur.

A ST-ROMUALD
Fou M. Narcisse Nolin
Hier, lundi, ont eu lieu au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, les funérailles de feu M. Narcisse Nolin.

La croix et le cercueil étaient portés par quatre citoyens de Saint-Romuald: MM. François Leclerc, Théop. Haël, Johnny Wilson, Pierre St-Hilaire, et Pierre Lemelin.

Conduisant le deuil, M. Narcisse Nolin, Montréal, Edouard Nolin, N.D. de Charby, fils du défunt; Edouard, Alfred, Gaston, Gérard et Reynold, ses petits-fils; MM. Joseph, entrepreneur, et Narcisse Gosselin, Lévis, Edouard et Joseph Bourassa, Saint-David; Joseph Bourassa, Saint-Jean; Eugène Gosselin, Saint-Nicolas; Edouard Gosselin, Saint-Nicolas; Johnny, Cantin, Saint-Nicolas; Joseph Nolin, Charlesbourg; Wilbrod Delisle, Québec; Philias Nolin, Charlesbourg; Joseph Dussault, Edouard Bourassa, Jnr, Alfred Gosselin et Albert Gosselin, Lévis; Joseph Goulet, Québec; Cyrille Goulet, Jean Goulet, Laurent Gosselin, Joseph Rousseau et Pierre Rouleau, Saint-Pierre; He d'Orléans, ses neveux; MM. Donat Fortin, Barthélémy Bergeron et plusieurs autres.

Malgré la pluie une foule d'amis et de citoyens de Saint-Romuald s'étaient réunis pour reconduire à sa dernière demeure celui dont toute la vie avait été un exemple de travail et d'honorabilité. A l'église, ornée de toute ses parures funèbres, autels et tentures de soie, de noir, catalaque et tendant d'un mille feet, le service fut chanté par l'abbé Richard, curé de St-Romuald, assisté des abbés Paré, vicaire à Saint-Joseph de Lévis, et Bois, vicaire à Saint-Romuald, qui remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre. Dans le même temps deux messes étaient dites aux autels latéraux par les abbés Lecours et Hébert, du Collège de Lévis.

MM. Levesque, Brisson, Blanchet, Israël Guay et Alain, tous de St-Romuald, ont chanté de façon à mériter plus que l'éloge banal qu'on sert en pareille circonstance. Les nombreux étrangers qui assistaient au service ont emporté l'impression que Saint-Romuald possède un excellent chœur.

Un grand nombre de parents et d'amis ont signé les registres sur lesquels nous avons relevé les noms suivants: J. T. Lemieux, P. St-Hilaire, S. Blouin, E. A. Lambert, Wilbrod Delisle, le Dr Lemieux, J. N. Blouin, Louis Lambert, A. Robitaille, Alf. Cloutier, avocat, de St-Nicolas, Georges Plante, Omer Huot, Jos. Samson, Adolphe Huot, le notaire Boutin, Jos. Samson, Louis Samson, Louis Rouleau, Alex. Thomas, Lévis, Louis Lambert, Québec. Quelques-uns de ces noms étaient sous la direction de M. Marcoux, de St-Romuald. Le cercueil a été déposé dans les caveaux de l'église.

Gourrier de Fraserville
Gratification
Fraserville, Témiscouata, 9.—Mlle Eveline Boucher, fille de M. Gilbert Boucher, sénérite, a reçu comme gratification pour son bon enseignement comme institutrice, la somme de \$10.00 des mains de M. l'inspecteur Nausot. Nos félicitations.

La Cour
Le terme de la Cour Supérieure s'est ouvert lundi, le 8 du courant sous la présidence de Sa Seigneurie le juge E. Cimon. Le rôle est assez chargé, mais pas autant cependant que celui de dernier terme, lequel a été le plus fort qui se soit vu encore ici.

Un succursale
Le Crédit Foncier Américain, de Providence R. I., qui a des intérêts considérables au sujet de colonisation, dans ce comté, doit ouvrir une succursale à la Rivière du Loup. Déjà un bureau est loué, parait-il, dans la bâtisse occupée par la Cie de Téléphone Bellechasse. Heureux gagnants
Le tirage de la société St-Vincent de Paul a eu lieu dimanche après-midi, et les heureux gagnants sont connus: M. le beurrier en argent, offert par M. le shérif P. Eug. Martin, a été gagné par Mlle Elise Fournier, modiste. Le télescope donné par le président de la société, M. N. G. Pelletier, a été gagné par M. Wm. LaChance. La boîte de papeterie de luxe donnée par M. J. H. Pelletier, bijoutier, a été gagnée par Mlle Alexandrine Pelletier. Il y avait foule au tirage, et surtout un groupe intéressé de

LA HERNIE

Que tous les hernieux tourmentés par les bandages à ressort de tous genres, ou déçus par l'impuissance des ceintures solidifiant élastiques, aillent se confier aux soins de André Claverie, le distingué Spécialiste de Paris dont les appareils sont reconnus par les malades aussi bien que par les plus hautes personnalités médicales, pour la perfection du bandage herniaire, HORS DE TOUTE COMPARAISON avec n'importe lequel de tous les appareils existants.

Les appareils de A. Claverie sont les SEULS qui puissent contenir l'impureté que la hernie d'une façon parfaite sans causer de douleur ni de gêne, et qui puissent être gardés la nuit (condition indispensable de tout traitement sérieux) les SEULS qui soient établis suivant les données de la science médicale en vue de la guérison par la cure palliative.

Grâce à leur légèreté et à leur souplesse incomparables, ils sont supportables sans peine par les personnes les plus sensibles. 900,000 malades de tous les pays du globe portent des appareils de A. Claverie; c'est une garantie qu'AU-CUN AUTRE BANDAGE au monde ne peut donner.

M. A. Claverie, fils, reçoit à Montréal, 979, rue St-Denis (près Rachel), les lundis, jeudis et samedis de 1 h. à 5 h., et les mardis, mercredis et vendredis, de 8 h. à midi et de 2 h. à 4 h. Renseignements et conseils donnés gratuitement. Discrétion absolue.

dames, qui ont pris une part active à la loterie; c'est un beau côté saillant de leur caractère d'être toujours en avant, quand il s'agit de charité. Réunion de dames. Dimanche après-midi, à la réunion des dames patronnesses de l'hôpital de cette ville, il y eut un très beau salut solennel du T. S. Sacrement. Les demoiselles du chœur des Enfants de Marie avaient préparé un magnifique programme musical. Mme J. L. Dugal a chanté avec beaucoup d'âme un brillant Ave-Maria de Millard, M. Eugène Vallières accompagnait à l'orgue.

Divers
Les travaux des chemins se poursuivent avec beaucoup de vigueur afin de profiter du beau temps qui nous avons avant que vienne la neige, où il faudra les interrompre jusqu'au printemps prochain. Le nouveau patinoir à roulettes, sous la direction du propriétaire actuel, M. A. Ducharme, sera ouvert au public le 13 du courant. On y donnera aussi des représentations de vues animées. M. Ducharme a retenu les services d'un constable spécial, assermenté par la ville, pour y maintenir le règlement. Espérons que tout s'y passera très bien, et que le public sera satisfait de l'ordre qui y régnera.

COURRIER DES TROIS-RIVIÈRES
Cheval fondroyé
Trois-Rivières, 9.—Vendredi, vers 1 heure de l'après-midi, M. Gladstone Baptist, passait en voiture tout près de la cathédrale lorsque son beau cheval rouge tomba fondroyé par la mort.

Indélicatesse
Notre lumière électrique est devenue d'une indécitissime imparadonnaible. Imaginez-vous quelle a plongé dans l'obscurité toute la foule qui allait à l'hôtel de ville vendredi essayer de faire de la lumière sur la vague question qu'on sait.

Feu
Encore un malheur aux Trois-Rivières. Une de nos grandes manufactures, employant des centaines d'ouvriers, a été dévorée par les flammes dans la nuit de samedi à dimanche. C'est la manufacture de tuyaux qui est disparue. Espérons que la Compagnie se hâtera de reconstruire une aussi importante maison.

L'enquête
La dernière séance d'enquête a été plus intéressante peut-être que les précédentes par le peu de succès des partisans de l'ajournement. Reçues bien longues, considérations détaillées, rien n'y fit. Le maire eut l'occasion de faire voir clairement de nouveau son impartialité et sa sagesse. Les mêmes qui l'autre jour avait si fortement plaidé contre cet ajournement intertempif ont encore solennellement juré pour faire mourir le nouveau projet dans l'œuf. Et l'enquête continuée sur un terrain bien peu déterminé, c'est vrai, conduira peut-être, précisément pour cette raison à des découvertes très intéressantes. Les témoins commencent à donner autre chose que des "non" et des "oui" catégoriques. Des réponses douteuses laissent même augurer pour l'avenir, et le secours d'avocats qu'on voudrait peut-être voir aujourd'hui plus loin que cela, des choses qu'on ne soupçonnait pas précisément.

Accident à la 'Lorraine'

A LA SUITE D'UNE COLLISION AVEC UN VAPEUR AU LARGE DU CAP DE LA HAGUE CE NAVIRE RENTRE AU HAVRE.
Le Havre, Seine-Inférieure, 9.—Une collision s'est produite samedi soir au large du cap de La Hague, entre le paquebot "La Lorraine" de la compagnie générale transatlantique, et le vapeur "St-Barthélemy". Quoique seules quelques toiles de l'avant aient été faussées, le paquebot est retourné au port par mesure de précaution. Ses passagers et marchandises ont été transférés sur la "Gascogne" qui partira mercredi. L'étrave du "St-Barthélemy" a été enfoncée par la violence du choc, le navire va rentrer en cale-sèche pour y être réparé.

LES PREVOYANTS DU CANADA
COMPAGNIE INCORPORÉE 1909
QUEBEC
Prévoyants du Canada (JE FAIS DES HEUREUX) ASSURANCE, "FONDS DE PENSION" SIEGE SOCIAL: 139, RUE ST-PIERRE, QUEBEC Capital Autorisé: \$500,000.00

Après vingt années vous devenez rentier et partagez dans le revenu que produit le capital du Fonds de Pension. Ce capital est formé par les cotisations mensuelles de tous les sociétaires, par celles des sociétaires de la première année comme aussi de celles des sociétaires de la vingtième année. Considérez le capital qui produira la rente, payable qu'à ceux qui ont complété leur vingt années de sociétariat.

Prospectus et statuts seront fournis sur demande à nos bureaux de perception ou au Siège Social. BUREAUX DE PERCEPTION: QUEBEC: Quartiers St-Roch, Jacques-Cartier, St-Sauveur, St-Malo et Limoilou. Théo Leclerc, 240, rue St-Joseph. QUEBEC: Haute-Ville, Faubourg St-Jean, Ville-Montcalm, A. G. Verret, 163 rue St-Jean. CHARLESBOURG: Dr J. E. Grondin. BEAUFORT: J. Lucien Roy, Marchand. CHATEAU RICHER: Ed. Gravel. LEVIS: W. A. Coulombe, 33 rue Eden. LYSSTER, Co. Mégantic: J. D. Dufour. GASPÉ: Wm. H. Giroux. TROIS-RIVIÈRES: J. Ad. Pelletier, Librairie Laval.

F. SIMARD & CIE
OCCASIONS SPECIALES
COSTUMES POUR DAMES

COSTUMES Strictement genre tailleur, en très beau drap de couleur, ainsi qu'en Tweeds et Tissus de \$25.00, fantaisie, valeur \$35.00 à \$40.00. COSTUME en cheviot et chevrons rayés, teintes nouvelles très beau fini, coupe élégante, à \$23.00, valeurs de \$32.00.

Draps de Couleurs
A des Prix très intéressants
Drap importé, toutes teintes, 48 pes. une qualité remarquable à \$1.20, spéciale \$1.50. Drap importé, largeur 32 pes., qualité supérieure à \$1.60 votre choix dans 20 différentes nuances, seulement \$1.25.

Bas et Camisoles POUR DAMES
Eas en laine noire, pesant pour l'hiver, une qualité qui ne se vend jamais moins de 40c, spéciale la paire \$25c. Bas en Cachemire noir, toutes les grandeurs, se vendant ailleurs 75c la paire, spéciale \$19c. Camisoles en laine blanche ou naturelle, "Health Brand" avec manches longues, prix régulier 75c, spéciale \$18c. Camisoles en laine blanche, manches longues, une très belle valeur à \$1.40 seulement \$98c.

Couvertes et Confortables
Couvertes blanches toute laine, grandeur pour lit double, avec bords rose ou bleu pâle, valeur réelle \$4.25. Spécial à la paire \$3.50. Couvertes blanches, mélangées laine et coton, très grandes, une qualité exceptionnelle à \$2.50 seulement. La paire \$1.75. CONFORTABLES avec couverture en très bonne batiste fleurie, intérieur en coton de première qualité, grandeur 5 x 6 valeur de \$3.25 seulement pour \$2.50. Confortables avec couverture en très belle satins fleuris, intérieur en duvet de choix, se vendant pas moins de \$6.50 spéciale \$5.50.

Rideaux! Rideaux! Occasion cette semaine
Rideaux en Point "Nottingham", valeur de \$2.00 à \$2.25 la paire \$1.25. Rideaux en Point "Nottingham", valeur de \$3.50 la paire, \$2.75. Rideaux en points Bruxelles et épliqués, valeur de \$4.50 et \$5.00 la paire \$3.75.

Dernière semaine de notre vente D'habillements et pardessus Valant de \$18.00 à \$20.00 pour \$11.90 et \$12.00

Nous continuons pour une semaine encore cette vente extraordinaire d'habillements et pardessus faits sur vos propres mesures pour le prix des vêtements manufacturés. Ne manquez pas l'unique occasion qui vous est offerte de vous procurer un pardessus ou une habillement en très beau tweed écossais, vous pouvez faire votre choix dans un grand nombre de patrons des plus désirables pour l'automne et l'hiver.

F. SIMARD & CIE
142, Rue St-Joseph, Québec.

NOUVEAU CHARBON SUR LE MARCHÉ
Nous faisons une spécialité de la vente du célèbre charbon assés de la mine. INVERNNESS
Nous avons aussi en stock tous les charbons STOVE, EGG et CHESNUT Qualité Supérieure. DESJARDINS & CIE
309, Rue St-Paul, Tel. 533

Journal de la Province

ARMAGH

Visite paroissiale. S. Cajetan d'Armagh, Bellechasse, 8.—Voici le résultat de la visite paroissiale: familles, 558; cultivateurs, 238; non-cultivateurs, 120; compatriotes, 1278; non-communiants, 798; âmes, 2,076.

Nouveau marchand. On nous apprend que M. Chas Gagnon veut ouvrir un magasin dans l'ancien magasin de M. Savard. Nous souhaitons bonne chance et succès à M. Gagnon.

S. PHILIPPE DE NERI

1. Attification. S. Philippe de Neri, Kamouraska, 8.—Mlle Albertine Jean, institutrice, à S. Denis, vient d'obtenir par l'entremise de M. l'inspecteur Dubeau, la somme de \$20.00 comme récompense de ses succès dans l'enseignement. Nos félicitations.

Veillées de cartes.

La morne saison, en prolongeant les veillées d'automne, a donné occasion à l'inauguration de l'intéressante série de parties de cartes et de dominos que nous avons chaque hiver.

Divers.

M. Clovis Bérubé est parti avec sa nombreuse famille pour Ste Angèle, Co. Matane, où il a acheté une belle grande terre.

Avant son départ, le feu lui dévint de fond en comble une grande feu fut prise par un enfant de 7 ans. Les pertes s'élevaient à \$400.00.

M. Hypolite Charbon est de retour de l'Hôtel-Dieu de Québec où il a subi une opération. Les médecins lui ont enlevé quelques pierres qui avaient fait leur demeure dans le foie. Il est maintenant en parfaite santé.

Mlle Eliza Pelletier est entrée depuis un mois au noviciat de la Compagnie des Soeurs de la Congrégation, à Montréal.

Nos souhaits de bonheur et de persévérance à celle qui a préféré Dieu au monde.

La semaine dernière, M. le curé a fait la visite de la paroisse.

M. Denis Langlois est nommé marguillier pour remplacer M. Clovis Bérubé, qui a quitté la paroisse.

Les sauvages de Lorette, de l'Algonquien, du Nord-Ouest et du Labrador ont envoyé leurs délégués pour signer un traité de paix avec les S. Philippines. De tous leurs présents, les plus remarquables, furent les jolis bébés qui ont été donnés aux MM. Jon. Paradis, La Bérubé et M. Isidore Dionne, qui reçut deux jumeaux.

N. D. DU PORTAGE

Nouveau marchand.

N. D. du Portage, Témiscouata, 6.—M. M. Marquis, de S. André, réside maintenant dans notre paroisse, où il a fait l'ouverture d'un magasin général. Espérons qu'il sera encouragé par la totalité des paroissiens.

L'hyver.

Depuis ces derniers jours l'on s'aperçoit que le roi "L'Hyver", déchu depuis bientôt neuf mois tente de réintégrer le trône du Temps qu'il a été obligé de quitter. Printemps — un autre roi — étant venu en disputant la couronne.

Encore une fois il est appelé à régner. Sera-t-il plus éloquent ou plus rigoureux que d'habitude? Toujours est-il que comme les années précédentes, il fait annoncer son arrivée par son fidèle messager: Le Froid.

Le règne de ce roi, pour nous, cultivateurs, nous est assez défavorable en ce qu'il, pendant son séjour parmi nous, nous donne la satisfaction de renouveler nos forces physiques, si nécessaires pour exécuter les travaux agricoles qu'exigent les autres rois lui succédant.

Aux riches citadins, il sait procurer des journées et soirées agréables, visites, réceptions, bals, etc. Pour eux rien n'est à redouter de ce violent hiver. Il fait froid, mais bah! Bah! n'ont qu'à conduire leurs maisons bien chauffées, ou s'ils sont s'ennuyer dans leurs riches fourrures. Ce n'est pas si difficile.

L'hyver avec ses neiges et ses glaces, doit être l'ami intime des riches, tandis que L'été avec son soleil radieux, sa brise légère — donnant à notre beau fleuve, les reflets de la voûte azurée — doit être l'ami et le protecteur des pauvres, des misérables, comme on dit souvent.

Que l'hyver se montre impitoyable envers ces humbles de la terre? Car eux n'ont pas de maisons bien chauffées ni de fourrures pour s'ennuyer.

A cause de lui, que de douleurs, que de misères au sein de ces familles!

Que de larmes versées par ces pauvres mères qui voyant leurs enfants souffrir la faim et grelotter sous des vêtements trop légers, se voient incapables de les secourir! Ah! si les

riches savaient ce qu'endurent ces gens, à moins d'avoir un cœur de marbre, que ne feraient-ils pas pour leur venir en aide, répondant ainsi aux préceptes de la charité, si aimée de Dieu, car pendant qu'il fut sur la terre, n'a-t-il pas dit: "Un verre d'eau donné en mon nom, c'est à moi-même que vous le donnez."

D'ISRAËL

La misère d'Israël. D'Israël, Wolfe, 8.—Les travaux de la mine d'amiante progressent rapidement. Plusieurs chars de rails sont arrivés et l'on travaille activement à les poser. L'on espère que les machineries seront installées avant l'hiver. Les bâisses sont prêtes à recevoir les machines du concasseur et du séchoir.

Deux forts actionnaires, MM. Dykeman, manufacturier et Osogod, bijoutier, de Houlton, Maine, étaient en visite à la mine cette semaine. Après l'inspection ils ont envoyé des messages télégraphiques à leurs amis qui s'intéressent à cette compagnie naissante. Ils se déclarent très satisfaits de leur visite.

Le bureau de la Compagnie est formé de MM. R. D. Isaac, gérant et Edmond Rheault, comptable.

L'on peut se procurer, en écrivant au bureau de la Compagnie des prospectus documentés, clairs, bien faits sur cette entreprise. L'un intitulé "Les occasions du jour" explique tout au sujet des compagnies à fonds social, des espèces de stocks, des statistiques sur placements miniers, du coût de la production de l'amiante et d'autres informations intéressantes. Ce livret est envoyé gratis sur demande.

En voyage. M. J. O. Bérubé, télégraphiste, est parti pour un voyage d'un mois à Duluth et autres villes de l'ouest. Il est remplacé par M. L. Morin.

Mme E. S. Darche partira bientôt pour aller passer une couple de mois à l'Hôtel-Dieu de S. Hyacinthe.

Le clou de ceruëil, suite. Un médecin prit la peine d'observer un jour plusieurs jeunes gens qui avaient l'habitude de fumer la cigarette ou "clou de ceruëil". Les uns souffraient de maux de gorge, les autres de maux d'yeux, d'estomac, d'oreilles, de cœur, etc. Dix d'entre eux furent très malades.

Plus l'enfant est jeune, plus l'usage du tabac lui fait tort, surtout s'il avale la fumée, et c'est ce qui est le plus dangereux. Cette pratique paralyse les cellules du cerveau, gêne la respiration et met le cœur dans le mal.

Des centaines de jeunes garçons qui fument innocemment la cigarette à l'exemple de leurs aînés se préparent une foule de tracasseries de nerfs et d'estomac.

L'effet néfaste de la cigarette est très marqué sur l'activité mentale de l'enfant. Observez ce jeune garçon préparant sa leçon quotidienne. Il monte à sa chambre le soir avec l'intention d'étudier. Il ouvre son livre, mais un certain sentiment de malaise, d'agitation nerveuse, conduit automatiquement sa main vers le premier paquet de cigarette. Il prend le tube blanchâtre et l'allume. Luttant, un instant, l'allure, lui paraît maintenant inutile et triviale; il la néglige. Son jugement perd de la souplesse, son courage, de l'énergie; il est prêt à céder à la moindre suggestion.

A suivre les conseils du premier venu. Il est indifférent à son plus grand intérêt. Il est prêt à sacrifier son avenir, à violer les promesses et les résolutions, les plus sacrées.

Grains de sel israhélite. Un chercheur, palissant sur les encyclopédies, a trouvé récemment le moyen de "manquer" le prochain, sans toutefois manquer à la charité; il suffit de manger du dinde.

FRAMPTON

Brillants succès.

Frampton, Dorchester, 6.—Grâce au rapport favorable de M. l'inspecteur Tanguay, Mlle Julia Brennan a obtenu une prime de \$20 pour succès dans ses fonctions d'institutrice. Elle a obtenu le même montant, lui a aussi été fait comme récompense pour ses nombreuses années d'enseignement. Sans rien négliger des devoirs de sa profession, Mlle Brennan est parvenue, grâce à son énergie peu ordinaire, à se préparer pour l'obtention d'un diplôme modèle qu'elle ne possédait pas avant cette année. Elle a obtenu le brevet si bien mérité avec "distinction". Félicitations.

Samedi, le 30 octobre, ont eu lieu les funérailles de M. J. Redmond, âgé de près de 80 ans. Un nombre considérable de parents et d'amis assistaient au service.

M. Pierre Pilate, de qui nous ne connaissons encore l'âge juste, mais qui est assurément très vieux, est parti lui aussi, pour le grand voyage; son service a eu lieu samedi le 6.

Un papa et une maman contents. M. et Mme Johnny Duff ont causé

à leurs parents une très aimable surprise en leur arrivant sans s'être annoncés. Les "bien reçus visiteurs" demeurent à Seattle Washington. Si nous sommes bien informés, ils passeront l'hiver à la maison paternelle... où il fait toujours si bon de revenir. Qu'y a-t-il de plus beau que le "home sweet home"... quel qu'il soit!

Une visiteuse qui s'impose?? ? ? ? Curieux lecteurs! Vous voulez savoir? C'est "Dame malade". Pas gênée notre visiteuse. Elle va où il lui plaît brève la consigne, et s'installe comme chez elle. Ce n'est pas à celle-là qu'il est besoin de dire: "Make yourself at home". Mais c'est le médecin qui lui fait bel oeil à Madame, lui qui se plait souvent qu'à Frampton, le monde "crève de santé". Hélas! Pour un de content, combien qui ne le sont pas... mais pas du tout, mon doux? La Toussaint.

Le nombre si grand, si grand de pieux chrétiens qui se sont approchés de la Table Sainte le jour de la Toussaint, nous a fait plaisir. Comme tout le monde des esprits célestes a dû applaudir à l'harmonieuse émission des âmes d'une même paroisse. Notre temple était devenu un deuxième ciel. Pendant qu'en haut, une phalange de saints célébrait les grandeurs d'un Dieu-Roi, ici, des âmes qui veulent aussi devenir saintes entouraient un roi séant, pour leur amour. La communion quotidienne est d'ailleurs en honneur à Frampton.

Vive notre zèle pasteur; vive son zèle vicaire; vive les bons paroissiens.

Naissance. Mme Adonias Dutil a donné naissance à un nouvel enfant. La petite s'appelle Marie-Émilie. Les parents ont reçu au baptême les noms de Marie-Cécile, Parrain et marraine: Wilfrid et Armoza Dutil, frère et sœur de l'enfant. Un grand couple imposant, si vous voyiez.

LES ECUREUILS

Mariage. Les Ecoreuils, Portneuf, 6.—Le 25 octobre dernier, M. Théophile Bertrand, de cette paroisse, conduisait à l'autel Mlle Adeline Doré, fille de M. Pierre Doré, cultivateur.

À la messe, au chœur de l'orgue, il y eut du très beau chant approprié à la circonstance et la bénédiction nuptiale fut donnée par l'abbé J. Vaillancourt, curé de la paroisse.

L'heureux couple est parti le jour même par le Grand Nord, train de 3 heures, en voyage de noces.

Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Honneur au mérite. Mlle Mathilda et Augustine Dussault, institutrices, ont récemment obtenu une prime pour excellence dans le succès remporté par leur enseignement.

Baptême. Le 2 du courant M. Théophile Pagé apportait au baptême une fille qui a reçu les noms de Marie-Ange, Claire, Lydia, Parrain et marraine: M. Omer Leclerc, de Cap Santé, et Mlle Marie-Ange Pagé, de cette paroisse.

En visite. M. l'abbé J. Dionne, curé de la Pointe-au-Tremblant, était en visite au presbytère ces jours-ci.

S. HONORE DE SHENLEY

Décès.

S. Honoré de Shenley, Beauce, 8.—M. Ephrem Gagné, époux de Marie Veilhou, est décédé dans le courant de la semaine dernière, à l'âge de 85 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu jeudi, le 4 novembre, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. M. Gagné sut faire généralement le sacrifice de sa vie et donner une dernière fois, la preuve de la foi vive et sincère qui l'animait. Nous offrons nos sympathies à la famille éplorée.

Honneur au mérite. Mlle Marie-Anne Morin, Camille Beaudoin et Armoza Ladame, toutes trois institutrices de notre paroisse, ont reçu une gratification de \$20, de la part de M. l'inspecteur. Nos félicitations.

S. JEAN DESCHAILLONS

La Toussaint.

S. Jean Deschailions, Lotbinière, 8.—Nous avons eu, encore cette année, une fête très brillante de décorations et de chants, à l'occasion de la Toussaint. Près de 200 paroissiens se sont approchés de la sainte Table pour se mieux préparer à chanter les Combats et la gloire des saints.

Le lendemain, jour des Morts, il y eut encore autant de communions. À la cérémonie principale le chœur de l'orgue qui avait si bien exécuté une magnifique messe, la veille, voulut encore chanter la messe de Requiem harmonisée, ainsi que plusieurs motets appropriés. Le tout a été couronné d'un plein succès.

Le même chœur nous promet entre autres choses, une très brillante messe pour Noël. Nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite.

Ecole de coupe. M. J. A. Lefebvre, directeur général de la coupe et de la confection

des habits, employé au gouvernement provincial, est venu, la semaine dernière, réouvrir son cours, cette fois, dans la salle de l'École modèle. Près de 150 élèves, anciennes et nouvelles, se sont inscrites.

Grâce au puissant patronage de notre jeune et actif député M. J. N. Francoeur, nous saluons avec plaisir l'ouverture d'une école du soir dirigée par MM. les professeurs Chas. Beaudet et Aur. Jacques. M. le curé a grandement encouragé ses paroissiens, de tout âge et de toute condition, à aller s'instruire à cette école qui a déjà fait tant de bien à notre population, il y a déjà quelques années.

Depuis près d'un mois, nous avons l'avantage d'avoir à notre service, une dragueuse qui est en frais de débayer le chenal d'arrivée au quai de notre village. Ce qui promettrait, désormais, aux gros bateaux de pouvoir accoster sans difficulté.

Vacances. À l'occasion de la Toussaint, les élèves du convent et des écoles de notre paroisse ont eu une petite vacance.

M. Louis Laliberté, étudiant à l'école polytechnique de Montréal, était ici ces jours derniers.

Trottoirs. Encore un brave, M. Evangeliste Laliberté, briquetier, qui nous a fait le plaisir de remplacer son trottoir de bois par un magnifique chemin en béton.

Bravo! le progrès.

Baptêmes. M. Evéane Audet, marchand a fait baptiser un fils qui a eu pour parrain: Joseph Paul Eugène, Parrain et marraine: M. et Mme Ulvaine Ouellette, entrepreneur.

Décès. Nous avons eu le regret d'annoncer la mort de Mme J. Desbrosses, née de MM. Desbrosses, briquetiers. Ses funérailles auront lieu, lundi, en cette paroisse.

Nos sympathies à la famille.

PONT-ROUGE

Funérailles.

Pont-Rouge, Portneuf, 6.—Le 2 courant, dans l'église paroissiale, au lieu du service et la sépulture de M. Al. Hardy, époux de Diana Paquet. Le défunt n'était âgé que de 24 ans. Un grand nombre de parents et d'amis ont accompagné la dépouille mortelle à sa dernière demeure.

De retour. M. et Mme L. P. Desaulniers sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

En promenade. Mlle Auréa Sanchagrin, de Portneuf, était en promenade chez son beau-frère, M. Eug. Leclerc.

Ecole du soir. M. le professeur T. Papillon, qui tient une école particulière de garçons du côté ouest du village, a ouvert une école du soir dont pourront bénéficier tous ceux qui croient en avoir besoin. Un bon nombre de personnes désireuses de s'instruire d'avantage suivent ces cours.

Bénédiction. Dimanche, le 17 octobre, a été mémorable pour nous par la bénédiction de deux magnifiques statues, œuvres de M. L. Jobin, de Ste-Anne de Beaupré, dont l'une est la représentation de notre patronne paroissiale, Ste Jeanne de Chantal, et l'autre celle de S. Tharcisius, patron de la jeunesse.

Nous avons confiance qu'avec l'intercession de ces saints nouveaux dans notre église, nous obtiendrons que une partie de nos maux disparaissent et les jeunes gens ayant pour modèle un si puissant protecteur deviendront avant longtemps de fidèles imitateurs de S. Tharcisius.

Suite à la page 6

CARTES

PROFESSIONNELLES

MEDECINS

Dr Th. M. ROBITAILLE

Gradué avec distinction à l'Université Laval; ex-interne de l'Hôpital de la Miséricorde à Québec.

SPECIALITE: Accouchements. Heures de consultation: 8 à 9 1/2 heures a. m.; de midi à 2 1/2 heures p. m.; 6 1/2 à 8 heures p. m.

361 rue St-Joseph, Québec. Tél. 3129

Docteur J. ALEX. EDGE

Gradué de l'Université Laval.—Élève des hôpitaux de Paris et de Lille.

SPECIALITE: Maladies de l'estomac et des poumons.

Heures de consultation: 8 à 9 a. m., 2 à 4 p. m., et 7 à 8 1/2 p. m. No 72 rue du Pont.—Tél. 2428.

Dr J. A. SAINT-DENIS

Assistant-suppléant à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal

Pour les maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles. Bureau privé: No 733 rue Charrier, Montréal. Tél. Bell Est 339.

Dr Adi. SAVARD

(Ex-Élève des Hôpitaux de Paris) Médecin au dispensaire de l'Hôtel-Dieu

SPECIALITE: Maladies du COEUR, des POUMONS et de l'ESTOMAC.

Heures de consultations: 10 à 12 heures a. m.; de 2 à 5 p. m. et 7 à 8 le soir.

38 1/2, RUE DE LA FABRIQUE

Docteur A. E. BEDARD

Médecin de l'Hôpital du Sacré-Coeur. Ex-Élève des Hôpitaux de Paris.

SPECIALITE: Maladies de la gorge, des oreilles, du nez et des POUMONS. (Taberculose).

Heures de consultations: 10 à 12 heures a. m., 2 à 5 heures p. m. No 28 rue St-Joseph. Tél. 2037. Bureau du soir: 1023 rue St-Vallier, de 7 à 8 heures.—Tél. 2017.

Dr J. ALB. JINCHEREAU

Ex-élève des hôpitaux de Paris.—Ex-Élève des hôpitaux de Berlin et de Vienne.

SPECIALITE: Maladies des YEUX, de la gorge et des oreilles.

Consultations: 10 à 12 heures a. m., 2 à 5 et 7 à 8 p. m. Bureau: No 259 rue St-Joseph. Tél. 2061.

Docteur J. VAILLANCOURT

Ex-élève des hôpitaux de Paris.

SPECIALITE: Maladie des YEUX, des oreilles, du nez et de la gorge.

Heures de consultation: de 1 à 5 heures, et de 7 à 8 heures p. m., tous les jours.

Coin St-Joseph et du Parloir, No 12. Tél. 1471.

Dr ODILON LECLERC

Ancien élève des Hôpitaux de Paris

Consultations: de 1 à 3 p. m. et de 7 à 8 p. m.

SPECIALITE: Maladies de l'estomac, de l'intestin, du cœur et du poumon.

No 379 rue St-Joseph. Tél. 2384.

Docteur JOBIN

S. B. M. D. L. Gradué de l'Université Laval. Ex-élève de l'Hôpital des Enfants Malades à Paris.

S'occupera de médecine générale et spécialement "des maladies des Enfants".

No 44 rue Caron, Québec. Tél. 2289.

Dr Lorenzo J. MONTREUIL

Ex-assistant des Hôpitaux de Paris, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

SPECIALITE: Maladies des yeux, nez, gorge et oreilles.

Heures de consultations: 10 à 8 heures a. m.; 1 à 3 p. m.; 6 à 8 p. m. le soir.

Bureau: 21 rue Sauvageau, Vis-à-vis du presbytère St-Sauveur. Tél. 1843.

Dr ROBERT MAYRAND

Ancien élève de l'Institut Pasteur et des hôpitaux de Paris.—Professeur à l'Université Laval.

SPECIALITE: Maladie de la peau et du cuir chevelu.

No 59 rue Ste-Ursule. Tél. 1317.

Dr GEORGE A. RACINE

MEDECIN-CHIRURGIEN

Gradué avec distinction de l'Université Laval de Québec.

S'occupera de médecine générale et spécialement des maladies du cœur et des poumons (taberculose).

Heures de consultations: 9 à 10 1/2 heures a. m.; 1 à 3 p. m.; 6 à 8 p. m. le soir. Bureau: 21 rue Sauvageau, Vis-à-vis du presbytère St-Sauveur. Tél. 1843.

DENTISTES

Dr PHILIPPE HAMEL

DENTISTE

Ex-élève de l'Université de Pennsylvanie.

Coin St-Jean et Ste-Angele No 27, (vis-à-vis du bureau de la Cie de téléphone Bell), Québec.

Tél. 1722.

Dr GAUDREAU & DERY

DENTISTES

No 133 rue St-Joseph. Tél. 2030.

AVOCATS

DROUIN, DROUIN, DROUIN

AVOCATS

116, Côte de la Montagne. Tél. 5343.

181, rue St-Joseph. Tél. 2517.

F. X. Drouin, C. R. L. L. D. F. O. Drouin, L. L. E. Paul Drouin, L. L. L.

Suivent les cours des districts de Beauve et Montmagny.

Armand Lavergne

AVOCAT

No 2, rue Cook, H. V. Québec.

Bureau à Montmagny. 12111-666-1253

NOTAIRES

ARTHUR FORTIER

NOTAIRE

No 111, Côte de la Montagne, Québec.

Argent à prêter sur hypothèque, à la ville et à la campagne.—Tél. 430.

ARCHITECTES

TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

Membres A. A. P. Q. No 14 rue St-Joseph, St-Hoch, Québec. Tél. 2422.

Léon Ouellet, Pierre Lévesque.

OUELLET & LEVESQUE

Architectes

P. Q. A. A. I. C. Bureaux: 115 rue St-Jean, Québec. Tél. 1214.

R & O NAV CO.

La Cie de Nav. Richelieu & Ontario

Service entre Québec et Montréal

JOUR D'ACTION DE GRACE

Billet d'excursion \$2.50 aller et retour. Bon pour partir samedi et revenir mardi soir.

Billets vendus au prix d'un simple passage de première classe.

Départs les 22, 23, 24 et 25 octobre. Retour jusqu'à mercredi le 27 octobre 1909.

DIVISION DU SAGUENAY

A partir du 2 octobre, il y aura deux bateaux par semaine qui feront le voyage au Saguenay: le mardi et le samedi. Les bateaux laissent Québec à 8 heures du matin.

L'ACTION SOCIALE QUEBEC, 9 NOVEMBRE 1909

LE CONGRES DE L'ONTARIO

Le 18 janvier 1910 s'ouvrira, à Ottawa, le Congrès d'Education des Canadiens-Français d'Ontario.

Nous venons de recevoir le mémoire publié à ce sujet par le comité d'organisation. Tous ceux qui auront l'avantage de le parcourir seront frappés, comme nous, du parfum de fierté et d'énergie qui s'exhale de ces lignes.

Ce qu'ils veulent faire, ils ont conscience de leur droit et de leur pouvoir de le faire. Ils ont surtout le sens très aigu de l'endroit où il faut porter le premier effort.

Jusqu'ici les Canadiens-français, une fois passés la frontière voisine, possédaient toutes les libertés excepté celle de rester eux-mêmes. A la base de leur vie sociale se trouvait une école où leurs enfants n'entendaient pas résonner la langue de leurs pères.

Il fallait le pouvoir de résistance de notre race pour survivre dans de pareilles conditions. Petit à petit, malgré les pertes, le flot des nôtres montait, montait. Dans cette province, où, semble-t-il, ils ne devaient être que des étrangers, ils arrivaient au parlement, d'abord un, puis deux, puis cinq.

L'influence exercée par ces députés, en qui leurs frères avaient placé leurs espérances, grandit tous les jours. Par eux les aspirations, les désirs et les volontés des Canadiens-français d'Ontario ont des interprètes. Déjà, il y a quelques mois, le gouvernement Whitney a accordé à Bédouin normale de Sturgeon Falls un principal canadien-français.

On entrevoit le jour où nos compatriotes de là-bas pourront procurer à leurs enfants, et sous leurs yeux, une éducation qui ne change rien à leur caractère ethnique. Et les ontariens désirent ce jour autant qu'ils en comprennent l'importance.

"L'éducation", disent-ils dans leur mémoire, "est la grande force des nations civilisées... De cette force nous ne voulons nullement que l'on s'en prive, c'est bien l'éducation de nos pères qui nous a fait ce que nous sommes, c'est par l'éducation que nous entendons rester dignes de notre belle mission, dignes des traditions que nous ont léguées nos ancêtres... C'est par la langue de nos pères que nous prétendons vivre, nous instruire, nous développer, progresser à côté de nos compatriotes de langue anglaise ou autre."

Et la calme fermeté avec laquelle ils manifestent leur volonté montre quelle conscience ils ont de leur force. "Ici, dans notre pays, tous les droits sont égaux comme le sont tous les devoirs... Quels blâmes et quels reproches peut encourir qu'on exige et maintient son droit? A qui fait-on injure?... Nous applaudissons au développement et au succès de tous les Canadiens du Dominion; et que nous prétendons, c'est que cela ne soit jamais au détriment des Canadiens-français. Tel est notre dessein bien arrêté."

Un langage de cette qualité effrayera certains pusillanimes, et scandalisera les pseudo-canadiens-français qui ont toujours l'air de demander pardon de leur origine. Pour notre part, nous sommes fiers de lui faire écho de ce côté de l'Ottawa, et d'envoyer aux congressistes d'Ontario l'expression de nos vœux les plus sincères.

utes Dorlon.

CONSEQUENCES LOGIQUES

La marine canadienne, — si marine canadienne il doit y avoir, — ne sera pas prête avant quelques années.

Si on la construisait pour la seule utilité du Canada, un retard de cinq ou six ans n'importerait guère, car elle n'est pas de pressante nécessité pour le pays.

Mais comme nos impérialistes veulent surtout une marine de guerre afin de la joindre aux navires de l'empire, dans le conflit anglo-allemand qu'ils redoutent tant, la moindre lenteur dans l'exécution du projet les rend tout sévères, et plus alarmistes que jamais.

Peut-être s'imaginent-ils que l'Allemagne va profiter au plus tôt de notre lenteur pour tenter un débarquement sur les côtes de l'Angleterre avant que les navires des colonies autonomes aillent accroître la puissance des escadres britanniques.

Ces impérialistes, dont l'Allemagne hante le sommeil, voudraient que le Canada versât tout de suite, — en attendant le lancement des navires canadiens, — quelques millions au trésor de l'Amirauté anglaise.

Le "News" exprime leur avis, quand il dit le 6 novembre: "Si la Grande-Bretagne veut maintenir cette suprématie des mers qui a fait de l'empire un organisme vivant et palpitant, il va falloir qu'elle ait d'autres navires de guerre, le plus tôt possible. C'est pourquoi le "News" considère que le pays devrait, sans plus tarder, octroyer à l'empire une somme d'argent qui lui permettrait de construire deux cuirassés (ce serait

A PROPOS D'IMPERIALISME

OPINIONS DIVERSES

Le "Kingston Standard", de Kingston, Ontario, ne veut pas d'une marine canadienne; il est partisan d'une contribution monétaire directe à l'Amirauté anglaise.

"Il y a, dit-il, au Canada, à l'heure actuelle, un peu moins de six millions d'hommes, soit 1,250,000 familles. A l'heure qu'il est, les taxes que nous payons s'élèvent à 120 millions, soit à peu près \$100 par famille. Comme le revenu moyen d'une famille est de \$400, l'an, chaque fa-

milite dans le "News" du 6 de courant. "L'idée du militarisme n'a pas été lancée dans le public par les agriculteurs, ni par les ouvriers, mais l'a été par des militaires, ou par une certaine classe qui visite l'Angleterre, applaudit aux discours militaires et impérialistes, dans les banquets, et dont l'ambition sociale vise comme scène de ses exploits, la métropole, plutôt que la colonie."

"Ne prétendons-nous pas une signification erronée au terme 'empire', quand nous parlons d'impérialisme? 'Empire', dans son acception propre, signifie un groupe de territoires dirigés par une autorité suprême venue d'un centre commun. Voilà exactement ce que l'empire anglais n'est pas, comme nous le découvririons, vienne l'action commune dans une grande guerre."

Et il ajoute une peu plus loin: "Une chose est incontestable: celle-

et la décision à prendre est d'une telle importance, et de conséquences si attendues qu'on ne doit pas la prendre sans auparavant consulter à ce sujet le jugement du peuple canadien, auquel il faudra se soumettre."

Et le "News" rapporte aussi, à la même date, des avis semblables qu'ont exprimés plusieurs organisations d'agriculteurs anglo-saxons d'Ontario, totalement opposés à l'entrée de pays dans le militarisme.

Il n'y a donc pas quelques Canadiens-français de Québec qui se demandent s'il est bien opportun pour le Canada d'entrer dans cette voie.

Il nous semble que ce n'est pas manquer au loyalisme que de ne pas partager l'avis des tenants du militarisme impérialiste. — P.

LES FINANCES NATIONALES

Le dernier exercice financier du Canada s'est soldé par un surplus de \$1,029,172.

Les revenus ont été de \$85,933,404, et le pays en a déboursé \$84,904,232. Il a fallu en outre dépenser, à même le capital, plus de 42 millions, dont 25 millions ont servi à la construction du nouveau transcontinental; près de quatre millions ont été employés à l'amélioration de l'intercolonial, le pont de Québec a nécessité un déboursé de \$6,424,000 employés à solder le coût de la catastrophe d'août 1907, les canaux nous ont valu un déficit de \$1,873,868, le canal de Saint-Laurent a requis des déboursés qui s'élèvent à \$964,000, et maints autres items ont occasionné

au pays d'autres déboursés considérables.

Les 25 millions du Grand-Tronc-Pacifique et les six millions et demi du pont de Québec sont des dépenses extraordinaires qui ne peuvent survenir chaque année.

L'augmentation totale de la dette nationale, passée à \$323,930,279, est de \$45,969,419.

Somme toute cette augmentation des dépenses extraordinaires et de la dette publique n'a rien d'anormal, et ces sommes ont été dépensées à bon escient.

Mais, qui croira, à ce sujet, des critiques de l'opposition ou des financiers ministériels? N'auraient-ils pas tous deux un peu tort et un peu raison? — G.

NOTES BREVES

Le discours de M. Monk vaut la peine qu'on le lise.

On peut ne pas partager son opinion, mais on y trouvera quelques-unes des raisons pour lesquelles le Canada peut et doit refuser de construire une marine de guerre.

Ce discours est un arsenal d'arguments très forts.

La "Gazette" dit, à propos des polémiques qui soulèvent la candidature de M. Laflamme dans Saint-Jacques: "Un journal ministériel s'étonne de ce que M. Laflamme, tout en se portant candidat oppositio-

naire, contre le gouvernement Gouin, à Saint-Jacques, parle avec respect du talent et du caractère de Sir Lomer Gouin lui-même. Certaines gens prennent bien du temps à comprendre que des gentilshommes peuvent différer d'avis sur des questions politiques sans pour cela se détester et se vilipender."

Ce qui nous a conduit là, c'est l'esprit de parti.

Le juge Dubuc, juge en chef du Manitoba, vient de prendre sa retraite, après avoir présidé les tribunaux manitobains pendant trente ans, soit depuis novembre 1879.

M. Dubuc est un exemple de plus du dévouement des Canadiens-français aux institutions britanniques, au Canada. Nul plus que lui n'a fait davantage pour maintenir l'ordre public au Manitoba, et n'y a mieux administré la justice.

À Washington, madame Pankhurst la femme suffragette anglaise, a fait allusion aux démonstrations de ses sœurs, à Londres, et à dit à son auditoire féminin qu'il lui faudrait employer de telles tactiques pour conquérir le droit au suffrage en Amérique.

Les femmes américaines sont averties. Si elles veulent avoir le droit de vote, il va leur falloir singer les méthodes des hystériques des suffragettes anglaises.

C'est à décourager celles d'entre elles qui ont un peu d'amour-propre.

La vantardise est le fait des Yankees.

Parce que leur plus récent cuirassé a fait 22 nœuds, à son voyage d'essai, la presse américaine s'est égarée à dire que les Etats-Unis possèdent le cuirassé le plus rapide au monde.

C'est exagéré: le "Temeraire", cuirassé anglais, fait vingt-deux nœuds et trois-quarts. Ceci fait justice de la vantardise américaine.

Le gastronome-mystificateur, Grimod de la Reynière, se met en tête un stratagème qui devait lui servir à reconnaître ses vrais amis: il s'avisa de se faire passer pour mort. Il envoya des billets de part, annonçant que son convoi devait avoir lieu le lendemain, à 4 heures; c'était, selon la coutume d'alors, l'heure du dîner. Retarder ce principal repas pour un enterrement, c'était demander un pénible sacrifice à des gastronomes! Aussi eut-il quelques défections. Les fidèles de Grimod arrivent, voient à la porte un corbillard et plusieurs voitures de deuil; une bière recouverte d'un drap noir est placée sous le péristyle de l'hôtel. Ils sont introduits dans une salle entièrement tendue de noir. Au bout d'une demi-heure, une porte s'ouvre à deux battants; un domestique annonce: — Messieurs, vous êtes servis!

DE TOUT

Pensée de Novembre. — Qu'heureux et sage est celui qui s'efforce d'être tel dans la vie qu'il souhaite d'être trouvé à la mort.

IMITATION.

Les pince-sans-rire. — On appelle "pince-sans-rire" celui qui médite et organise une mystification de sang-froid, sans joie apparente, avec un rire intérieur. Les anecdotes qui concernent les "pince-sans-rire" ont été en tout temps la pâture des almanachs. Il va en surgir d'abondantes si l'association annoncée pour 1909, avec le but d'attribuer des prix "aux plus spirituelles et aux plus colossales mystifications de l'année" a du succès.

Citons quelques-unes des anciennes: Henri Monnier, l'inventeur du type de Joseph Prud'homme, excellait dans cet exercice funambulesque. L'air grave, la mine respectable, il entrait chez quelque épicier, le saluait avec une exquise politesse, et demandait une chandelle de six. On ja lui remettait; alors, notre homme, infiniment affable: — Pardon, Monsieur, auriez-vous l'obligeance de me couper cette chandelle en deux parts égales?

— Bien volontiers, Monsieur; et l'épicier s'empresait de satisfaire le désir de son client.

— Parfait, parfait. Maintenant, si ce n'est pas abuser de votre complaisance, je vous prierais de couper chacune de ces parts en deux morceaux d'égal longueur...

L'épicier s'exécutait, cachant sa secrète impatience. Mais quand Monnier était en possession de ses quatre morceaux de chandelle, le remerciait du geste et du regard, puis, avec la courtoisie la plus délicate, il demandait au marchand: — Vraiment, l'usage de votre amabilité, mais voudriez-vous, avec l'adresse dont vous faites preuve en toutes circonstances, sectionner ces quatre parts, afin d'obtenir huit fragments de chandelle de même longueur...

L'épicier, avec une mauvaise humeur grandissante, se livrait à cette difficile opération.

— De mieux en mieux, déclarait H. Monnier, épanoui. Vous êtes un habile homme. Il faut maintenant couper en deux chacun de ces huit morceaux.

— Ah non! j'en ai assez, Monsieur, hurlait l'épicier; vous le ferez vous-même.

H. Monnier simulait une indignation stupéfaite: — Le gastronome-mystificateur, Grimod de la Reynière, se met en tête un stratagème qui devait lui servir à reconnaître ses vrais amis: il s'avisa de se faire passer pour mort. Il envoya des billets de part, annonçant que son convoi devait avoir lieu le lendemain, à 4 heures; c'était, selon la coutume d'alors, l'heure du dîner. Retarder ce principal repas pour un enterrement, c'était demander un pénible sacrifice à des gastronomes! Aussi eut-il quelques défections. Les fidèles de Grimod arrivent, voient à la porte un corbillard et plusieurs voitures de deuil; une bière recouverte d'un drap noir est placée sous le péristyle de l'hôtel. Ils sont introduits dans une salle entièrement tendue de noir. Au bout d'une demi-heure, une porte s'ouvre à deux battants; un domestique annonce: — Messieurs, vous êtes servis!

AVIS La semaine sérieuse: Véritables bons marchés dans tous les rayons. MYRAND & POULIOT 215, Rue St-Joseph ST-ROCH. CONSEILS Venez voir nos bons marchés. Durant cette semaine vous y trouverez votre profit

Jupes de robes \$1.99 Jupes de beau veçuna noir, garniture disposée avec beaucoup de goût, pattes de véritable satin et jolis boutons, valeur \$3.50 pour \$1.99 Paletots pour Dames \$7.50 Le véritable paletot dont la vignette est distribuée comme annonce, fait de beau drap, très bien garni de galons de soie sur les devants et dans le dos, prix \$15.00 pour \$7.50 Jupes de robes \$2.49 Jolie garniture de galon fleuri, disposé sur deux rangs autour de la jupe, devant fini avec des boutons. Valeur \$4.50 pour \$2.49 Gamisoles pour Dames 67c Confortable camisole, de laine blanche, très fine et très soyeuse, manches longues, de provenance anglaise, cette marchandise se vend \$1.00 pour une semaine... 67c Corsets 49c Cette ligne de corset, faits de coutil français, style à la mode du jour, a été achetée et est vendue 75, à présent qu'il ne reste que les grandeurs de 23 à 30, nous les vendons... 49c Satin de laine 39c La plus belle collection de couleur à la mode, très beau satin de laine, tissu serré et assez pesant, 39c Cabans. Les hommes qui travaillent dans le bois se peuvent partir sans apporter avec eux de nos vêtements de grosse toile, corduroi cuir, doublés de laine, de drap ou de four \$4.00 à \$7.00 Chemises de satin noir 50c Vous avez beaucoup de peine à trouver une bonne chemise de satin noir, même au prix de 70c. Nous vous offrons cette semaine, un lot de chemises de 75c pour 50c Chemises de nuits pour hommes 59c Une bonne et chaude chemise de nuits en flanelle est chose appréciable à \$1.00 nous les vendons pour cette semaine à 59c Chemises de nuits pour hommes 59c Un lot limité de vareuses pour garçonnets (sweaters) assorties de couleurs, tout de fantaisie, bon marché à 60c pour 34c Pardessus pour garçons \$4.95 Un gentil pardessus d'hiver pour votre garçonnet, grandeur de 27 à 33, marchandise bien faite, couleur appropriée. Ce paletot vaut \$7.00 pour \$4.95 Notre paletot spécial "Auto" Si vous n'êtes pas venu voir notre paletot spécial, avec collet "auto", il faut vous hâter. Toutes les nuances à la mode, ajustage parfait, \$12.00 vaut \$16.00 pour

CONFECTIONS (Hardes Faites) Le plus extraordinaire bon marché encore vu dans cette ligne, à notre succursale 768, rue St-Valier, ST-SAUVEUR. Nous voulons débarasser le rayon des confections, à notre magasin de St-Sauveur. Les prix sont en conséquence: pantalons 89c, pardessus pour hommes \$2.49. Veston d'hiver pour garçons \$1.49, nous ne parlerons pas des autres lignes qui sont offertes à 25 p.c. de moins cher qu'ailleurs. MYRAND & POULIOT 768, Rue St-Valier, St-Sauveur

Et nos gens s'aperçoivent alors une table chargée des mets les plus exquis et des vins les plus fins, tandis que Grimod de la Reynière, assis à sa place de maître de la maison, les invite à prendre place au plus vite.

Les Canadiens-français d'Ontario ne demandent pas autre chose. Que l'on transforme en enseignement bilingue véritable celui qui n'est aujourd'hui qu'une fumisterie, et ils seront satisfaits. Qu'on leur donne la part qui leur revient des positions honorifiques et des charges publiques, et ils jubileront.

Prétera-t-on l'oreille à leurs revendications? Certainement, si ces revendications émergent du cœur des 200,000 Canadiens-français disséminés dans la province d'Ontario. Or, pour que ces revendications commandent l'attention des gouvernements, il faut que le Congrès obtienne un succès réel. Et il n'aura ce succès qu'en autant que tous l'élément français lui donnera un appui généreux et pratique. Il importe donc que les Canadiens-français suivent attentivement tout ce qui touche au congrès et qu'ils envoient des délégués à Ottawa, le 13 janvier prochain, pour y discuter leurs intérêts et aviser aux moyens de les défendre.

CHARLES LECLERC. Le "Temps".

LES JOURNAUX LE CONGRES CANADIEN-FRANCAIS DE L'ONTARIO Imbus d'un patriotisme vigoureux, pénétrés de cette idée que la vie des nations comme celle des individus est tissée de luttes continuelles, convaincus de l'élément canadien-français n'obtient dans l'Ontario la reconnaissance que d'une minime fraction de ses droits, les Canadiens-français de cette province organisent présentement un Congrès pour fixer un assaut pacifique à la forteresse des préjugés de race. Par l'entremise d'un congrès national, dit Congrès d'Education, ils veulent présenter un front uni à la majorité de la population et dire d'une voix unanime aux gouvernants: "Donnez-nous justice!" Justice! Voilà un mot que l'homme a constamment sur les lèvres quand, faible, il voit ses droits méconnus, mais un mot dont il oublie vite le sens et l'éloquence, lorsque la force se range de son côté. Telle est la nature humaine: infiniment sensible à l'outrage, très dure quand elle outrage. L'histoire corrobore cette assertion. "Aux vainqueurs les dépouilles". Combien de nobles victoires ont été dotées d'un odieux lende-

Toux REBELLES Sirop Mathieu au Goudron, à l'Huile de Foie de Morue et autres Extraits Médicinaux, qui soulage immédiatement, soutient, remonte l'organisme et hâte la guérison de toutes les Maladies de la Poitrine. EN VENTE PARTOUT GUERISSEZ votre MAL DE NEURALGIE avec les FOIES MÉRVEILLEUX DE MATHIEU, exemptés d'Opium, de Chloral et autres Drogues dangereuses. 25 c la Boîte de 10 Poudres Merveilleuses CIE J. L. MATHIEU, PROPRIETAIRES SHERBROOKE, P.Q.

Rhumatisant durant plusieurs années—maintenant mieux que jamais.

647 rue Main, St-Jean, N.B., 27 nov. 1908.

Father Morrissey Medicine Co., Ltd.

Je vous écris pour vous dire que j'ai été victime du rhumatisme durant plusieurs années, et j'ai été traité par sept médecins sans succès jusqu'à ce que j'aie employé le remède du Père Morrissey. Il m'a guéri et je puis faire mon travail et je me trouve mieux que jamais.

Sincèrement à vous, JOHN CRAWFORD.



Rev. Père Morrissey

Le rhumatisme n'existe pas quand les reins sont en bon état, car ils éliminent du sang tout l'acide urique qui seule cause le rhumatisme.

Les Tablettes "No. 7" du Père Morrissey

agissent directement sur les reins, les tonifient et les aident à débarrasser le sang de l'acide urique. Si le rhumatisme existe depuis longtemps, cela peut prendre quelque temps pour éliminer tout le poison, mais les tablettes "No. 7" soulagent presque immédiatement la douleur, et si on les emploie fidèlement elles manquent rarement de guérir.

Mais si les autres remèdes ne vous ont pas fait de bien, ne vous découragez pas avant d'avoir essayé les tablettes "No. 7" du Père Morrissey.

50c. chez votre marchand.

Father Morrissey Medicine Co. Ltd. - Chatham, N.B.

M. Brodeur nous l'a dit l'autre jour au banquet offert ici par le Club de Réforme au Secrétaire d'Etat. Le manque d'argent, l'insuffisance de nos ressources.

Et nos grands ports nationaux, les débouchés, n'avons-nous pas à les outiller? Quand même, tout le reste serait fini, et nous en sommes encore bien loin, pouvons-nous laisser nos ports sans outillage moderne pendant que les ports de nos voisins s'harmo-nisent avec toutes les exigences du progrès moderne? Montréal demande \$18,000,000 pour se mettre en mesure de répondre aux besoins immédiats. Québec peut et doit être mis au niveau de ce que demande son admirable havre. Le Commission des transports de 1904 démontre qu'Halifax et St-Jean, nos deux grands ports d'hiver, doivent de suite être déclarés ports nationaux et être mis en état. Deux ports nationaux parfaitement équipés sur l'Océan Pacifique doivent être outillés aussi. Nos ports nationaux disent les commissaires, doivent être libérés de nos ports industriels de Fort William, Port Arthur et Port Colborne sont urgents pour nous permettre de rivaliser avec les ports américains de Duluth et Superior.

Cet équipement de nos grands havres nationaux ne peut pas nous coûter moins de \$100,000,000; c'est un bien petit chiffre, je vous assure, que celui-là, en égard aux travaux à faire par l'Etat.

Voilà donc la somme colossale de \$100,000,000 en vue pour des choses essentielles, urgentes. Que peut prétendre qui j'ai exagéré et nier que mon énumération atteint à peine la moitié de ce qui peut être considéré comme nécessité immédiate!

J'en conclus qu'au point de vue financier, sans envisager d'autres, le Canada est dans l'impossibilité aujourd'hui d'entreprendre la construction d'une marine de guerre. Cette dépense dépasse nos ressources. Nous avons trop de développement et d'installation à faire.

2. Le coût de la Marine. Il ne faudrait pas se faire d'illusions sur le coût d'une marine de guerre, ni croire, en cette matière, à l'économie de semblables entreprises, on peut commencer par la fin.

Avant d'avoir des vaisseaux, le pays doit se procurer de bases navales, c'est-à-dire de ports servants à la construction, au ravitaillement, constituant un refuge armé en cas d'avaries. Dans ces ports sont les cales-sèches et flottantes, un outillage moderne de toutes pièces, d'immenses provisions de tous genres et ces ports pour valoir, doivent être amplement pourvus de fortifications qui en rendent l'accès impossible aux ennemis. C'est là le point de départ. Sans ces bases, point de vaisseaux de guerre.

Or, le Canada a deux océans. Il lui faudrait deux flottes et il aurait besoin de deux bases, au moins, dans une sur chaque océan. Le coût de telles bases ou ports de guerre est énorme. Celui que l'Allemagne a inauguré récemment a coûté 45,000,000 de marks, et le grand port naval de Douvres, ouvert tout dernièrement par le Prince de Galles, a dû coûter beaucoup plus cher encore.

De plus, pas de marine de guerre sans marins. Le personnel d'une marine de guerre demande une longue et suspendieuse période de formation; il faut des écoles et un enseignement technique des plus variés. Il nous faudrait sept années d'attente avant de produire ce personnel, et comme le caractère de guerre moderne devient chaque jour plus exigeant, nous aurons besoin de nous constituer un personnel de plus en plus nombreux.

Des vaisseaux seuls, sans ports de guerre et sans hommes, ne forment au point de vue militaire; que des espèces de vaisseaux fantômes qui ne serviraient de rien.

Je place, sans crainte de me tromper, au chiffre de \$150,000,000, le coût d'une flotte de guerre de modestes dimensions avec les accessoires qui en sont le complément essentiel. Quant à l'entretien, c'est autre chose. Ce bon M. Murphy, le jeune et tout nouveau Secrétaire d'Etat, s'est scandalisé au banquet récent du Club de Réforme, parce qu'on a insisté que le département de la Marine pouvait lui conduire ce gigantesque projet. Cette supposition, s'est-il écrié, est une calamité!

M. Murphy qui deux commissions dont les membres furent choisis par le Gouvernement, ont rapporté récemment que ce département était administré d'une façon déplorable et que ses employés géraient la chose publique comme s'ils manquaient totalement de conscience et d'esprit de devoir. Cela n'est pas rassurant pour les contribuables appelés à défrayer le coût de la nouvelle entreprise.

On ne saurait se faire une idée des frais que nous devons subir. Il faudrait avoir des données qui manquent absolument dans le pays. Un journal de Paris, du 16 octobre dernier, annonce que le 5 novembre quatre vaisseaux de guerre français de la division légère de la deuxième escadre (Nord), la "Marsillaise", la "Gloire", la "Gueydon" et la "Dupleix", ont fait un croisière d'entraînement dans l'Atlantique. Durée de la campagne 78 jours de mer, coût extra pour les quatre croiseurs, \$800,000.

Je crois donc que le chiffre de \$20,000,000 par an n'est pas trop élevé comme estimés du coût d'entretien de notre marine, quand elle sera prête à fonctionner.

3. Le Canada a-t-il besoin d'une marine de guerre?

Posée de cette façon, la question n'admet qu'une réponse. Le Canada, de lui-même, n'a pas de tel besoin. Personne n'a jamais suggéré la nécessité d'une marine de guerre pour ce pays. Nous n'avons pas d'ennemis en de rivaux parmi les nations et il nous importe beaucoup de conserver les relations amicales qui existent présentement. Pourquoi? Parce que nous avons les ressources naturelles et qu'il importe pour nous d'établir des relations d'affaires avec tous les peuples.

Les Etats-Unis sont la seule puissance avec laquelle nous pourrions avoir des démêlés. Les difficultés se produiraient en matière de commerce et au cas d'un recours à l'arbitrage suprême de la force, c'est une armée, non une marine qui pourrait nous être utile, car nous avons mille lieues de frontière avec nos voisins et c'est

"CE FUT DE L'ARGENT GASPILLÉ"

Tant que je n'essayai pas les Pilules de Genève.

M. P. Fitzgerald était complètement découragé. Il avait souffert et longtemps de la maladie de rognons et il avait dépensé tant d'argent avec les médecins, et sans soulagement, qu'il en avait pris son parti, se croyant incurable.

Ce fut alors qu'il lut les guérisons merveilleuses par l'usage des Pilules de Genève. Le grand remède des rognons, et il en envoya chercher un médicament. Les pilules lui firent tout de suite, que tout de suite, il en acheta deux autres boîtes. Et ces deux boîtes de Pilules de Genève en firent un tout autre homme.

Mais laissez-moi Fitzgerald raconter sa propre histoire.

Je n'ai beaucoup de plaisir de vous dire, en vous écrivant, que l'échec de votre boîtes de Pilules de Genève à une pharmacie voisine, c'est le meilleur remède contre l'acide urique que je n'ai jamais essayé. Je dois vous dire qu'avant que je fesse usage des Pilules de Genève, j'avais suivi des traitements diététiques et longs de la part de spécialistes éminents de Chicago. Ils ne me firent aucun bien, car comme si j'avais jeté mon argent au vent.

Je tiens toujours que votre boîtes à disposition pour mon service au besoin. Je suis heureux de les recommander.

Après la lecture d'une telle lettre, vous ne pouvez plus douter de la valeur des Pilules de Genève dans les cas de maladies de rognons et de vessie. Si vous souffrez, écrivez à la National Drug and Chemical Co., Dept. Q. A., Toronto, pour un échantillon gratuit des Pilules de Genève et essayez-les à nos frais.

Les déclarations de guerre ne sont pas requises. Nos trois ou quatre vaisseaux au moins pour leur ravitaillement. L'Arctique, de funeste mémoire, y a employé trois mois. Enfin, ils partent pour le siège des opérations.

5. Cette obligation existe-t-elle? Je ne puis m'empêcher de croire que cette question, qu'il conviendrait de traiter avec toute délicatesse, n'a pas été suffisamment approfondie par un grand nombre de mes concitoyens. (Écoutez!) Ils perdent de vue, je pense, l'évolution, le cycle de développement ou d'émancipation qu'a subi l'empire britannique depuis un demi-siècle; ils oublient, ils ne connaissent pas les phases de cette transformation, et cette ignorance altère leur jugement.

Le "Montreal Star" de samedi dernier contenait à ce sujet une charge à fond contre notre éminent homme d'état Sir Charles Tupper; mais ce vénérable politique, sans aucun doute, non seulement au courant, mais au fait des événements, a été sorti de la situation actuelle, à un point avancé au sujet du projet sans considération qui ne puisse se justifier avec l'autorité de l'Histoire. (Applaudissements.)

LA DOCTRINE DES HOMMES DÉTAT ANGLAIS. eux-mêmes, dans le cours du dernier siècle, était tout autre. A compter de la révolte des états de la Nouvelle-Angleterre, cette doctrine tendit de plus en plus à libérer l'Angleterre de la responsabilité et du fardeau qu'étaient pour elle ses grandes dépendances, leur soin, leur administration, leur protection, et c'est sur cette doctrine que les dépendances furent construites véritablement l'édifice de leur autonomie.

Le mouvement vers l'émancipation, l'empire britannique, l'effort organisé pour que toutes les parties se reconnaissent, deviennent strictement solidaires les uns des autres et subissent une direction unique, est de date récente; il ne compte pas 20 ans d'existence.

sur cette ligne 45 de latitude Nord que la lutte se ferait et non ailleurs. — Le nouveau projet serait-il de quelque secours à la mère-patrie pour le maintien de sa suprématie navale?

Assurément non, s'il s'agit d'une flotte de guerre canadienne, autonome comme on nous l'a répété sur tous les tons depuis quelque temps.

Tous les experts s'accordent à dire que l'établissement d'une marine de guerre est une entreprise de très longue haleine. C'est une affaire d'un demi-siècle à peu près. On dit couramment qu'il faut 20 ans pour faire une armée et le double de ce temps pour une marine.

Dans 40 ans, ou plutôt longtemps avant cette période, le conflit qu'on dit être imminent sera assurément vidé.

Cette lutte suprême, de l'aveu de tous, se fera dans les mers européennes. Ce sera comme un coup de foudre, comme l'attaque de la flotte japonaise lors de la guerre avec la Russie. Les déclarations de guerre ne sont pas requises.

Après la lecture d'une telle lettre, vous ne pouvez plus douter de la valeur des Pilules de Genève dans les cas de maladies de rognons et de vessie. Si vous souffrez, écrivez à la National Drug and Chemical Co., Dept. Q. A., Toronto, pour un échantillon gratuit des Pilules de Genève et essayez-les à nos frais.

quand la chose sera effectuée, le dernier lien matériel d'union avec les colonies aura été tranché, et ces états coloniaux, reconnaissant la souveraineté honorifique de l'Angleterre et prêts à la défendre, auront été sortis de la dépendance de l'empire britannique.

Je cite ainsi des autorités incontestées pour montrer comment au siècle dernier et même aujourd'hui, on envisage, non pas tel, bien entendu, mais en Angleterre, la situation d'un pays comme de notre, car, au jugement de May, l'empire britannique est composé du Royaume-Uni et de ses colonies, mais les dépendances qui sont devenues autonomes sont des nations distinctes sur lesquelles le Roi exerce une souveraineté honorifique.

Et M. Jos. Chamberlain, lui-même, exprimait clairement le point où nous en sommes arrivés quand il disait à Birmingham, le 21 juin 1897: "My Lord Mayor, the Throne is the only constitutional connecting link between the Colonies and ourselves. In all else, these great self-governing Communities are as independent as we are."

Erskine May, dont l'autorité est incontestable, décrit parfaitement cette situation au chapitre 17 du VII. III de son "Histoire Constitutionnelle" (10ème édition), encore révisé en 1881. Il nous dit que le mouvement qu'il signifiait alors n'a pu cesser depuis.

Mais un principe nous n'eussions pas au Canada, étendant les pouvoirs des assemblées coloniales et diminuant l'influence de la Mère-Patrie. Ce principe, c'est celui du gouvernement responsable. Et en 1847, le gouvernement responsable fut pleinement établi sous Lord Elgin. A partir de ce moment, le Gouverneur Général choisit ses conseillers dans la parti que commandait la majorité de l'Assemblée Législative et il accepte la politique que recommandent les avisés.

Plus loin encore: "L'Angleterre a voulu perdre ses colonies et elle les a perdues; elle a tenté de les gouverner de Downing Street et elle a provoqué le mécontentement et la révolte. Enfin, elle leur donna la liberté et elle éprouva la sympathie nationale et la satisfaction. Mais, pendant ce temps, les dépendances coloniales sont devenues des "états affranchis". Le lien qui les unit à l'Angleterre est un lien de sentiment plutôt que d'autorité.

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC. BANQUE D'ÉPARGNE. Haute-Ville (Bureau-Chef) 21 rue St-Jean, en face de la Côte du Palais. St-Roch... 78, rue Saint-Jean. St-Sauveur... 801, rue Saint-Jacques. St-Casimir... 101, rue Saint-Jacques. St-Georges... 101, rue Saint-Jacques. St-Joseph... 101, rue Saint-Jacques. Les Succursales de St-Roch, St-Sauveur et St-Jean-Baptiste sont Ouvertes les Samedis et Lundis, le soir, de 7 hrs à 8.30 hrs. Intérêt accordé au jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

"L'ACTION SOCIALE" tient ses lecteurs au courant des événements remarquables qui se passent dans le monde entier. BUREAUX: 103, RUE STE-ANNE.

Nos Fourrures sont Toujours Les plus élégantes. JAMAIS EN MAGASIN ASSORTIMENT PLUS COMPLET. Chapelierie: Casquettes d'automne, Tourmalines, Chapeaux en feutre, etc., etc. NOS PRIX SONT CORRECTS. 358, rue St-Jean. Tel. 1742 Québec.

TEL. 3147 OVIDE MARGEAU NOUVELLE MAISON DE FOURRURES 25 ans avec Holt, Renfrow & Co. Marte, Vison, Hermine, Renard, Mouton de Perse, Castor, Etc., Etc. Manteaux en fourrures pour Dames, Doublures pour Capots, Collets en loutre et Mouton de Perse. Notre ouvrage est garanti, et nos prix sont les plus bas. 837-839, rue St-Valier, - Québec. UNE VISITE, ET VOUS SAUREZ MON CLIENT.

Banc de Scies à Couper le Bois sur le Travers MANUFACTURÉ PAR LA CIE DE LAITERIE ET DE MACHINERIES SAINT-PIERRE DE MONTMAGNY. Ce banc est solidement construit en bois franc. Longueur du banc 9 pieds entre la scie et la roue d'air. La scie mesure 34 pieds de diamètre. Nous pouvons mettre sur ce banc trois grandeurs de lées: soit 21, 25 et 30 pouces. La roue d'air pèse 160 livres, et elle est balancée pour marcher à une grande vitesse. Nous pouvons aussi faire le table en fer sur demande. La Cie de Laiterie et de Machineries, St-Pierre de Montmagny. Z. CLOUTIER, Gérant.

ETABLIS EN 1876. TEL. 2224. CHARLES VEZINA ENTREPRENEUR PLUMBIER, ELECTRICIEN, FERBLANTIER ET COUVREUR. SPECIALITES: Appareils de chauffage à eau chaude, à vapeur et à air chaud. Assortiment d'appareils de plomberie et d'électricité les plus modernes. Ateliers de cuisine des plus perfectionnés. "Happy Home", "Ideal Favorite", "Universal Favorite" et "Maple Leaf" et fournitures de passages de toutes sortes. Toujours en Stock! Un assortiment pour couverture en asphalte et en caoutchouc de la "Brantford Roofing Co.". 119-123, RUE DU PONT, - QUEBEC.

M. F. D. Monk et la Défense Navale

Suite de la première page

que personne ne se déclarât dissident. Qui lui serait permis de le faire dans de pareilles circonstances. Notre leader, M. Beelen a parfaitement expliqué cette situation dans sa récente assemblée à Toronto.

Or, voici le texte de la dernière résolution: Amendement de Sir Wilfrid Laurier le 23 mars 1909.

"Cette Chambre reconnaît pleinement le devoir du peuple canadien, dont le nombre et la richesse augmentent, d'assumer dans une plus large mesure les responsabilités de la défense nationale."

La Chambre est d'opinion que vu les présentes relations constitutionnelles entre la mère-patrie et les dépendances autonomes, le paiement de contributions régulières et périodiques au trésor impérial pour fins militaires et navales ne serait pas, quant au Canada, une solution satisfaisante de la question de défense.

"La Chambre apprécie cordialement toute dépense nécessaire pour assurer l'organisation rapide d'un service naval canadien avec coopération et rapport intime avec la marine impériale, suivant les suggestions faites par l'Amirauté à la dernière conférence impériale et en pleine sympathie avec l'idée que la suprématie navale de la Grande-Bretagne est essentielle à la sûreté du commerce, la sauvegarde de l'Empire, et la paix du monde."

Parlant à la conférence impériale de 1907 sur le rôle de l'Amirauté dans le système proposé de défense navale, Lord Tweedmouth, au nom de son gouvernement et de l'Amirauté, disait: "Messieurs, je ne fais qu'une réserve, et en faisant cette réserve, je demande en autant que le succès à couronner nos efforts passés, que vous vous confiez à nous aujourd'hui. Cette seule réserve que l'Amirauté désire faire, c'est que nous réclamons la contrainte des questions stratégiques dépendant de la défense navale, nous voulons le contrôle des forces navales à notre disposition et la distribution des vaisseaux de la meilleure manière possible pour parer aux attaques et défendre l'empire, soit nos îles ou les dépendances par delà les mers."

Le dernier paragraphe de la résolution précitée, interprété à la lettre, entraîne pour le Canada le devoir d'être garant de toutes les obligations internationales du Gouvernement impérial sans, pour cela, nous imposer aucune responsabilité ou porter quelconque ouverture à ces obligations. Une conférence spéciale a

eu lieu depuis à Londres, sur ce sujet, nous y fumes représentés par Sir F. Borden et M. L. P. Brodeur. Elle est terminée depuis longtemps et le procès-verbal en est connu d'un grand nombre. Pourquoi ne l'a-t-on pas communiqué au Pays et surtout aux représentants du peuple? Qu'est-ce qu'il y a donc à cacher, et pourquoi ne pas donner au peuple l'occasion de connaître les arrêtés de la conférence et de les discuter, suivant son droit? Pourquoi priver les députés de l'occasion d'en conférer avec leurs constituants?

Quand donc aurons-nous dans nos mains le projet du Gouvernement? Convoqués surtout pour en faire l'étude, j'ose prédire qu'il va falloir attendre longtemps avant que cet ordre, il en est toujours été ainsi.

Sur le mérite même de ce nouveau projet, nous pouvons nous poser les questions suivantes: 1. — Sommes-nous en état, à l'heure actuelle, de construire une marine?

La réponse à cette question ne saurait, il me semble, admettre de doute. Nous sommes un petit peuple avec une population de moins de 7,000,000 et nous sommes pauvres. Notre territoire est grand, il est vrai, et nos ressources naturelles sont immenses, mais nous ne pouvons pas faire valoir ces ressources sans en couvrir de très lourdes dépenses de développement. Il nous faut résoudre la question du transport, sans quoi nous courons le risque de voir nos voisins accaparer notre commerce et le Dominion lui-même se scinder à la faveur des facilités commerciales qui s'offriront ailleurs. Or, ces dépenses urgentes, admises comme de première nécessité, dépenses qui doivent se faire de suite, vont doubler notre lourde dette nationale. Nous devons à l'heure actuelle au-delà de \$472,000,000 et nous avons, cette année 1909, augmenté notre passif de \$50,000,000.

Il nous faut \$200,000,000 pour terminer le Transcontinental qui devait nous coûter 13 ou 15 millions. On admet aujourd'hui \$150,000,000, mais je tiens pour certain que cette entreprise pèsera de \$200,000,000 sur nos contribuables qui, depuis la dernière législation sur ce sujet, se trouvent sans aucun recours pour l'affaires de la voie. La responsabilité de notre futur locataire ayant été mise à l'abri par une loi adoptée depuis le contrat primitif.

Tout le monde admet la nécessité immédiate de la construction du canal de la Baie Georgienne. En 1904, la "Commission du Transport", constituée par le Gouvernement a recommandé d'urgence le commencement des travaux pour assurer au Canada, avant qu'il soit trop tard, l'imprévisible commerce de l'Ouest que nos voisins cherchent à nous enlever, et une voie directe par eau toute canadienne.

Lait Condensé Marqué "Eagle" De Borden. C. Quand il est bien administré comme nourriture pour le bébé, c'est la base d'une santé vigoureuse et permanente. Wm. DUNN, Agent, Montréal.

Win. LaRue, LL. L. AVOCAT 88, RUE ST-PIERRE, QUEBEC. BUREAU DU SOIR: LIMOILLOU 3ième Avenue, coin 3ième Rue

BU. VIE. ACCIDENTS Tel. Est 1901 VITRES contre LES VOLEURS D. MASSON, Jr. AGENT GENERAL Prêts sur Hypothèques et autres sécurités. LOTS à vendre. Polices d'assurance ces prises dans tout le Canada. 68, Rue St-Catherine Est. MONTREAL

J. de S. BOSSE REPRESENTANT: Dominion Bridge Co. Limited, Canadian Iron & Foundry Co. Ltd. The James Robertson Co. Limited The Magnesite Mfg. & Trading Co. & etc. de Londres, Angleterre. Tuyaux à gaz, aqueducs, traverses et supports en fonte. Ascenseurs, moteurs et générateurs à vapeur et à l'électricité. Matériaux de construction, etc. 38, Saint-Paul, Québec (Bâtisse de la Chambre de Commerce.) Boite Postale 20.

BEGAIEMENT Guéri en 20 jours par moyens didactiques, sans remède ni opération. 27 Prospectus et renseignements gratuits envoyés sur demande. Cours nouveaux organisés chaque semaine. INSTITUT DE PHONOLOGIE 345, Rue Sherbrooke Est (Hôtel-14-707) MONTREAL

A. LEOFRED (Grand des Universités Laval et McGill) INGENIEUR CIVIL AQUEDUCS 28, Rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 142

LEONCE STEIN Arpenteur et Ingénieur Civil BUREAU: BLOC MORIN 111, Cote de la Montagne TEL. 1008. E MANUEL DES PARENTS CHRETIENS

"Si les pères et mères ont assez de courage et d'esprit de foi pour ratifier les salutaires conseils qui bondent en ces pages, nous verrons nos familles revenir aux bonnes et saines traditions, que, pour leur malheur, elles ont trop laissées s'affaiblir ou s'éteindre." (Mig. Bégin à M. l'abbé Gosselin).

LIBRAIRIE A. O. PRUNEAU Ci-devant de la Société Pruneau & Kirouac

Rayon Spécial au "Paradis des Enfants"

Grande Exposition de Jouets!! Maintenant complet au choix des acheteurs privilégiés de la première heure. Une visite est instamment sollicitée 60, RUE ST-JEAN ATISSE CASEY. Près de la côte du Palais

PLUS D'HEMORROIDES NE VOUS LAISSEZ PAS EMPOISONNER PAR LES HEMORROIDES. GUERISSEZ-VOUS IMMEDIATEMENT DE CETTE MALADIE DANGEREUSE. GIBERSON CERTAINE OU SINOIN VOTRE ARGENT VOUS SERA REMIS. PRIX DU TRAITEMENT: 50 cents EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN OU PAR MAIL. LE. ADRESSEZ: DIAMOND FILE CURE, B. P. BOITE No 273, 30oct-11ms OTTAWA, ONT.

M. F. D. Monk et la Défense Navale

(Suite de la 1e page)

En 1846, les instructions au Lieutenant-Gouverneur du Nouveau-Brunswick, Lord Mulgrave, le croisi, sont à l'effet qu'il doit choisir ses avisés parmi ceux qui ont la confiance de la majorité de la Chambre populaire, mais sans admettre cependant la doctrine du Gouvernement responsable. Mêmes instructions données en décembre 1846 à Lord Elgin, nommé Gouverneur-général du Canada par Lord Grey, alors secrétaire des Colonies sous Lord John Russell.

Ce ne fut cependant que le 11 mars 1848 que le Gouverneur-général se trouva obligé d'appeler Lafontaine et d'accepter les conditions de celui-ci opposait à l'acceptation de la tâche de former un cabinet.

De 1848 à 1854, le Gouvernement de la métropole abandonna lentement et petit à petit son contrôle sur les revenus de la Couronne au Canada et notre Législature fut ainsi graduellement de ces sources de pouvoir.

Lors de la guerre de Crimée, l'Angleterre tenta la levée de troupes au Canada, mais sans avoir, que je sache, obtenu le concours de nos Chambres. Le 100ème régiment fut constitué, mais le mouvement ne fut pas accueilli avec faveur.

Lors de l'affaire du "Trent", l'Angleterre dut envoyer des troupes en hiver à Halifax. L'affaire ne concernait en aucune façon le Canada, mais on n'eut aucune difficulté à lever ici des bataillons canadiens pour la défense du pays.

En 1862, Cartier, réalisant quelle était notre situation, voulut mettre notre milice sur un pied adéquat pour les besoins du pays. On sait ce qui lui en advint.

La guerre de Crimée, les dépenses résultant de l'affaire du "Trent", la suppression de la révolte aux Indes engagèrent alors le gouvernement anglais à poser le principe que les dépendances autonomes eussent à se pourvoir pour leur défense. Ce fut M. Gladstone qui définit et proclama cette doctrine, et personne ne la mit en question. C'était, disait-on avec raison, le devoir des nouveaux états devenus libres de voir à la défense de leur territoire.

Jusqu'à ces derniers temps, les dépêches, les instructions données aux gouverneurs, la correspondance officielle font voir que la doctrine n'a pas varié; elle a été réaffirmée constamment.

Dans le No 46 des documents sessionnels de 1871, vol. IV, on trouvera d'utiles informations sur la position prise par la mère-patrie au sujet du devoir à nous imposer par le fait de notre autonomie de pouvoir à notre décharge.

Dans une lettre du 14 septembre 1869 adressée par Lord Granville, secrétaire des Colonies, au gouverneur-général, le ministre disait:

"Il est évident qu'il est d'opinion que l'assistance militaire et navale accordée jusqu'à présent au Canada, dans des circonstances qu'il est difficile de voir disparaître, doit de suite être beaucoup réduite. Les conclusions adoptées par le gouvernement se voient dans les extraits d'une lettre que j'ai reçue du secrétaire de la guerre."

Et dans ces extraits, on cite approximativement les paroles du ministre de la Guerre et des Colonies adressées au gouverneur-général de l'Amérique Britannique du Nord, en 1851:

"Le Canada — de même que les autres provinces de l'Amérique Britannique du Nord — possède aussi amplement et complètement que possible les avantages de l'autonomie pour ses propres affaires."

"Le gouvernement croit que des avantages entraînent des responsabilités corrélatives et que le jour est arrivé à présent, pour le peuple canadien, d'assumer une plus large part qu'autrefois des dépenses encourues de ce chef et pour leur avantage."

"De ces dépenses, les plus lourdes sont celles que nous subissons pour la protection militaire de la Province."

"Considérant le Canada comme partie importante et précieuse de l'Empire et croyant que le maintien de l'île est avantageux pour les deux, nous ne prétendons nullement que le pouvoir militaire général de l'Empire ne doit pas servir à la protection de cette partie des possessions de Sa Majesté."

"Mais en vue du progrès rapide du Canada en richesse et population et de la prospérité dont ce pays jouit actuellement, le gouvernement de Sa Majesté est convaincu qu'il est juste que le peuple de ce pays d'être soulagé d'une large portion du fardeau qu'on leur a imposé jusqu'à présent pour la protection d'une colonie aujourd'hui bien en état d'y pourvoir en bonne mesure."

"En formulant ce principe, pas n'est besoin de vous faire observer que le gouvernement de Sa Majesté ne fait pas adhérer à la politique coloniale passée de ce pays."

Il y a aussi un long rapport de Sir Alexander Campbell, alors Ministre de la Justice (le sept. 1870), sur son voyage en Angleterre, au cours de lequel il demanda, 1. que les pertes causées par l'invasion des Féniens fussent considérées comme une dette impériale à être réclamée aux Etats-Unis ou divisée entre l'Empire et le Canada, ce dernier pays n'ayant été pour rien dans la cause des troubles, et 2. que les troupes impériales au Canada ne fussent pas retirées pour le moment.

Ni l'une ni l'autre de ces demandes ne fut accordée, mais il faut lire ce rapport en entier pour comprendre la situation et se convaincre que, jusqu'à ce que j'appellerai une période récente, la doctrine acceptée était que nous devions nous défendre, comme conséquence légitime du droit de nous gouverner.

Personne ne songeait à soutenir que nous pourrions être considérés RESPONSABLES OU SOLIDAIRES de pays de la gouverne desquels nous étions absolument exclus. (Écoutez.)

J'ai cité un peu longuement des autorités, non suspects pour faire voir qu'à partir jusqu'à la dernière década du 19ième siècle, notre obligation nationale résultant de notre autonomie ou "self-government" de l'aven commun et comme en vertu d'une entente réciproque, se réduisait à notre propre défense.

Le devoir de défendre les autres parties de l'Empire, sans aucun droit de participer à leurs actes, faits, traités, négociations — est donc nouveau.

Sur quoi est-il fondé?

D'autres soutiennent que ce devoir nous incombe en vertu du fait que la Marine Impériale est la sauvegarde de notre commerce.

Cette prétention ne me paraît pas fondée, parce que les produits du Canada sont de telle nature que les marchés ne leur peuvent pas manquer. Nous aurons bientôt une immense surproduction et nous aurons à l'exporter dans tous les pays. Nous devons rester en bons termes avec tous et nous le pouvons.

On dit que nous devons nous libérer à l'Angleterre seulement. La politique de la Métropole, au 19ième siècle et depuis, est devenue large, magnanime, libérale et sage. Qu'on dise que l'on voudra, l'Angleterre seule à convertir ses établissements coloniaux en peuples libres et satisfaits. Mais ce serait dénaturer étrangement l'histoire, ce serait insulter à nos grands disparus que d'oublier ce que les hommes de ce pays ont fait pour conquérir le "self-government" (Applaudissements prolongés.)

Autant vaudrait ravir au peuple anglais lui-même le mérite insigne qui lui revient assurément d'être à la tête des nations démocrates du monde et le maître de tous dans la formation des institutions populaires.

On est allé jusqu'à soutenir que, sans la flotte anglaise, le Canada serait balayé et cesserait d'exister comme nation.

De toutes mes forces, je repousse cette humiliante insinuation. Aucun Canadien digne de ce nom n'admettra, je l'espère, que son pays est redevable de sa jeune et vigoureuse vie à la charité de qui que ce soit. (Applaudissements.)

Les races qui constituent la population du Canada, dans ce siècle et sur ce continent, ne peuvent être enfants. (Appl. prolongés.)

Cette idée d'un devoir à nous pour le Canada a pris forme dans le mouvement récent vers une fédération centralisatrice de toutes les possessions britanniques. La conception peut être grandiose; je ne la crois pas réalisable.

Avec l'Angleterre, le projet peut être possible; avec des pays lointains, tels que l'Australie ou les Indes, la nature elle-même y met un obstacle. (Appl. prolongés.)

Pour plusieurs, cette entreprise est semée de périls.

On a voulu commencer par un Zollverein, une sorte d'union commerciale. Nous savons qu'à été le résultat de la préférence commerciale. Quel avantage en avons-nous retiré?

Aujourd'hui, on projette une consolidation militaire et navale, pour la première fois depuis 100 ans, on soutient que c'est un devoir pour nous d'y entrer.

69.—L'autonomie norcélé

A-t-on réfléchi qu'on nous impose par là même la responsabilité de tout ce que les autres gouvernements feront, négocieront, concluront, traitent et arrêteront sans que nous puissions exercer aucun contrôle, puisque nous ne serons pas représentés? (Écoutez.)

La guerre n'est après tout que la suite ou la sanction de la violation des traités ou des devoirs internationaux.

Qui prétendra que ce plan ne s'appuie sur sa base même l'institution du self government, du gouvernement responsable édifié par un siècle de labeurs et de sacrifices? Très bien!

70.—Militarisme

Si nous nous adonnons au projet d'un armement impérial pour des fins impériales, nous entrerons forcément dans le congrès des nations européennes qui succombent et s'éteignent sous le fardeau du militarisme.

Nous devons rebrousser chemin, revenir sur les étapes franchies, quitter à nous repentir plus tard et à revenir infailliblement au point de départ.

Jeune peuple et jeune pays, nous arrêtons l'immigration de colons déshérités. Nous devons suspendre les œuvres d'expansion et de développement sans lesquelles nous ne pouvons marcher et dont notre existence même dépend.

Écoutez plutôt ce qu'en écrit un journaliste anglais, ces jours derniers:

"Le Dr Goldwin Smith déplore l'idée de la construction d'une marine de guerre canadienne. La marine de notre peuple ne semble pas disposée à suivre le conseil de ce brillant publiciste en matière politique. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire un objet inutile et coûteux, il donne de puissantes raisons pour que le pays rejette une politique dont les effets seraient si déplorables et peut-être dangereux — autant que dissolvants."

"Il demande, comme tant d'autres le font, pourquoi le Canada songe à construire des vaisseaux de guerre. Nous n'en avons pas besoin. Nous ne saurions qu'en faire si nous en avions. Ce serait un éléphant blanc — c'est à dire

6-DERNIERE EDITION

SOMMAIRE

Ébène PAGE.—M. F. D. Monk et la défense navale. Dans la division Saint-Sauveur.—La catastrophe du 16 octobre.—Un désastre maritime.—Une victime du football.—Un vol considérable.—Désastre en collision.

BULLETIN METEOROLOGIQUE OBSERVATOIRE DE TORONTO Fort vent frais du nord aujourd'hui. Temps beau et frais aujourd'hui et demain.

La fête du Roi

Aujourd'hui, jour anniversaire de la naissance de Sa Majesté Édouard VII, le drapeau flotte sur tous les édifices publics et sur un grand nombre de maisons particulières.

Une enquête Fructueuse

M. René Dupont du bureau du département de l'Intérieur à Québec, l'entrepreneur de recensement des statistiques du plus haut intérêt.

Fatal Accident

Montreal, 9.—De notre correspondant.—Un vieillard du nom de Richard Ellis, est décédé ce matin à la suite d'une chute de tramway à l'angle des rues Marlborough et Notre-Dame.

La diète Japonaise

Tokio, 9.—La diète impériale japonaise se réunit ce soir le 22 décembre. Les avis officiels à cet effet ont été publiés.

Le cout des "Dreadnoughts"

Londres, 9.—Le monde entier fut stupéfié il y a trois ans quand il apprit que les cuirassés d'escadre du type "Dreadnought", à la construction desquels donnait lieu la lutte pour la suprématie navale, coûteraient \$10,000,000.

Incendie à Ville-Montcaim

Vers 11.15 heures, la nuit dernière, le feu s'est déclaré dans les écuries de M. Jules Hone, 37.

NOTES PERSONNELLES

M. Napoéon Barbeau, coureur, échappa de la cité de Québec, vient de faire l'achat de 2 lots à bâtir au Parc LIMOILLOU.

Arrêtés par le Brouillard

Arrivers, Belgique, 9.—A cause de l'égale brouillard qui, depuis plusieurs jours enveloppe la côte, le "Zeeland", de la ligne Red Star, n'a pu partir aujourd'hui pour New-York.

CE SOIR

Bourse du Travail.—Union nationale des confiseurs et pâtisseries.—Union protectrice des condamnés.—Fraternelle nationale des charpentiers et menuisiers.—Union nationale des cochers de Québec.

Institut Canadien

CONFERENCE DONNEE PAR M. LE CHANOINE CHOQUETTE, DE SAINT-HYACINTHE, SUR LE POLE NORD.

Un auditoire nombreux et choisi a écouté avec la plus grande attention, hier soir, M. le chanoine Choquette parler pendant plus d'une heure du pôle nord, à l'Institut Canadien.

La présomption est contre eux. Les luttes de l'époque Nansen, les plus héroïques et les plus dures, par Cook et Peary eux-mêmes dans des expéditions antérieures, leurs échecs passés, la mort du brave André ont été le point de départ de leur confiance.

Recettes Douanières

A MONTREAL SEULEMENT, ELLES REPRESENTENT 10 P. C. DES REVENUS DE CE CHEF DU DOMINION.

Montreal, 9.—Les revenus de la douane, pour le port de Montreal, d'après le rapport de M. R. S. White, percepteur des douanes, accusent une augmentation de 40 p. c. sur l'augmentation totale du Dominion.

Cause du Revenu

Un particulier accusé de vente de bois sans permis a été condamné ce matin et four des Sessions à \$199 d'amende et aux frais.

Soiree Dramatique

Des amateurs de St-Malo ont donné hier soir dans cette paroisse une représentation dramatique et musicale qui a parfaitement réussi.

Engisement d'amiante

St-Almé de Kingsley, 9.—Correspondance spéciale.—Des gisements d'amiante ont été découverts, à 3 milles environ de la ligne du chemin de fer Grand-Tronc, dans la paroisse de St-Almé de Kingsley.

Incendie à Ville-Montcaim

Vers 11.15 heures, la nuit dernière, le feu s'est déclaré dans les écuries de M. Jules Hone, 37.

NOTES PERSONNELLES

M. Napoéon Barbeau, coureur, échappa de la cité de Québec, vient de faire l'achat de 2 lots à bâtir au Parc LIMOILLOU.

Arrêtés par le Brouillard

Arrivers, Belgique, 9.—A cause de l'égale brouillard qui, depuis plusieurs jours enveloppe la côte, le "Zeeland", de la ligne Red Star, n'a pu partir aujourd'hui pour New-York.

CE SOIR

Bourse du Travail.—Union nationale des confiseurs et pâtisseries.—Union protectrice des condamnés.—Fraternelle nationale des charpentiers et menuisiers.—Union nationale des cochers de Québec.

Arrêtés par le Brouillard

Arrivers, Belgique, 9.—A cause de l'égale brouillard qui, depuis plusieurs jours enveloppe la côte, le "Zeeland", de la ligne Red Star, n'a pu partir aujourd'hui pour New-York.

CE SOIR

Bourse du Travail.—Union nationale des confiseurs et pâtisseries.—Union protectrice des condamnés.—Fraternelle nationale des charpentiers et menuisiers.—Union nationale des cochers de Québec.

Commission du Port

ECHO DE L'INCENDIE DU BASSIN. LA COMMISSION DECIDE DE FAIRE ENLEVER LES DEBRIS SI ON RETARDE ENCORE.

L'assemblée heldomadaire de la Commission du port de Québec a eu lieu hier après-midi. On y a reçu les communications relatives à l'approvisionnement du bois nécessaire à la réparation de l'incendie de l'élevateur du Grand-Nord.

La marine Canadienne

LE GOUVERNEMENT PROPOSE LA CONSTRUCTION D'UN TROIS CROISERS ET DE QUATRE CONTRE-TORPILLEURS

Ottawa, 9.—Dépêche spéciale.—Le programme qui sera soumis à la prochaine session est à peu près tout préparé. Comme nous l'avons déjà dit, le "Bill" de la défense navale sera la question principale débattue.

La situation Financière

MALGRE L'ABONDANCE DES CAPITAUX, LE TAUX DE L'ESCOMPTE RESTE ELEVE A PARIS.

Paris, 9.—La liquidation de fin octobre est remarquable en ce sens, quoique l'argent soit abondant, le taux de l'escompte reste élevé.

En Colombie Anglaise

LA CAMPAGNE ELECTORALE BAT SON PLEIN, UN PROJET DE LOI, M. OLIVER, CHEF DE L'OPPOSITION.

Victoria, 9.—La campagne électorale bat son plein, et déjà les conservateurs réclament la victoire dans vingt-sept comtés.

Fatal Accident

Montreal, 9.—De notre correspondant.—Un vieillard du nom de Richard Ellis, est décédé ce matin à la suite d'une chute de tramway à l'angle des rues Marlborough et Notre-Dame.

La diète Japonaise

Tokio, 9.—La diète impériale japonaise se réunit ce soir le 22 décembre. Les avis officiels à cet effet ont été publiés.

Le cout des "Dreadnoughts"

Londres, 9.—Le monde entier fut stupéfié il y a trois ans quand il apprit que les cuirassés d'escadre du type "Dreadnought", à la construction desquels donnait lieu la lutte pour la suprématie navale, coûteraient \$10,000,000.

Incendie à Ville-Montcaim

Vers 11.15 heures, la nuit dernière, le feu s'est déclaré dans les écuries de M. Jules Hone, 37.

NOTES PERSONNELLES

M. Napoéon Barbeau, coureur, échappa de la cité de Québec, vient de faire l'achat de 2 lots à bâtir au Parc LIMOILLOU.

Arrêtés par le Brouillard

Arrivers, Belgique, 9.—A cause de l'égale brouillard qui, depuis plusieurs jours enveloppe la côte, le "Zeeland", de la ligne Red Star, n'a pu partir aujourd'hui pour New-York.

CE SOIR

Bourse du Travail.—Union nationale des confiseurs et pâtisseries.—Union protectrice des condamnés.—Fraternelle nationale des charpentiers et menuisiers.—Union nationale des cochers de Québec.

Sérieux Incident

LE MAIRE DE MONTREAL INTERPELLE LES JOURNALISTES EN PLEINE SEANCE DU CONSEIL DE VILLE.

Montreal, 9.—De notre correspondant.—Il s'est produit un incident sensationnel hier au conseil. Le maire a interpellé les journalistes en pleine séance et leur a demandé s'ils avaient en leur possession des documents appartenant au conseil.

La situation Financière

MALGRE L'ABONDANCE DES CAPITAUX, LE TAUX DE L'ESCOMPTE RESTE ELEVE A PARIS.

Paris, 9.—La liquidation de fin octobre est remarquable en ce sens, quoique l'argent soit abondant, le taux de l'escompte reste élevé.

En Colombie Anglaise

LA CAMPAGNE ELECTORALE BAT SON PLEIN, UN PROJET DE LOI, M. OLIVER, CHEF DE L'OPPOSITION.

Victoria, 9.—La campagne électorale bat son plein, et déjà les conservateurs réclament la victoire dans vingt-sept comtés.

Fatal Accident

Montreal, 9.—De notre correspondant.—Un vieillard du nom de Richard Ellis, est décédé ce matin à la suite d'une chute de tramway à l'angle des rues Marlborough et Notre-Dame.

La diète Japonaise

Tokio, 9.—La diète impériale japonaise se réunit ce soir le 22 décembre. Les avis officiels à cet effet ont été publiés.

Le cout des "Dreadnoughts"

Londres, 9.—Le monde entier fut stupéfié il y a trois ans quand il apprit que les cuirassés d'escadre du type "Dreadnought", à la construction desquels donnait lieu la lutte pour la suprématie navale, coûteraient \$10,000,000.

Incendie à Ville-Montcaim

Vers 11.15 heures, la nuit dernière, le feu s'est déclaré dans les écuries de M. Jules Hone, 37.

NOTES PERSONNELLES

M. Napoéon Barbeau, coureur, échappa de la cité de Québec, vient de faire l'achat de 2 lots à bâtir au Parc LIMOILLOU.

Arrêtés par le Brouillard

Arrivers, Belgique, 9.—A cause de l'égale brouillard qui, depuis plusieurs jours enveloppe la côte, le "Zeeland", de la ligne Red Star, n'a pu partir aujourd'hui pour New-York.

CE SOIR

Bourse du Travail.—Union nationale des confiseurs et pâtisseries.—Union protectrice des condamnés.—Fraternelle nationale des charpentiers et menuisiers.—Union nationale des cochers de Québec.

Sérieux Incident

LE MAIRE DE MONTREAL INTERPELLE LES JOURNALISTES EN PLEINE SEANCE DU CONSEIL DE VILLE.

Montreal, 9.—De notre correspondant.—Il s'est produit un incident sensationnel hier au conseil. Le maire a interpellé les journalistes en pleine séance et leur a demandé s'ils avaient en leur possession des documents appartenant au conseil.

La situation Financière

MALGRE L'ABONDANCE DES CAPITAUX, LE TAUX DE L'ESCOMPTE RESTE ELEVE A PARIS.

Paris, 9.—La liquidation de fin octobre est remarquable en ce sens, quoique l'argent soit abondant, le taux de l'escompte reste élevé.

En Colombie Anglaise

LA CAMPAGNE ELECTORALE BAT SON PLEIN, UN PROJET DE LOI, M. OLIVER, CHEF DE L'OPPOSITION.

Victoria, 9.—La campagne électorale bat son plein, et déjà les conservateurs réclament la victoire dans vingt-sept comtés.

Fatal Accident

Montreal, 9.—De notre correspondant.—Un vieillard du nom de Richard Ellis, est décédé ce matin à la suite d'une chute de tramway à l'angle des rues Marlborough et Notre-Dame.

La diète Japonaise

Tokio, 9.—La diète impériale japonaise se réunit ce soir le 22 décembre. Les avis officiels à cet effet ont été publiés.

Le cout des "Dreadnoughts"

Londres, 9.—Le monde entier fut stupéfié il y a trois ans quand il apprit que les cuirassés d'escadre du type "Dreadnought", à la construction desquels donnait lieu la lutte pour la suprématie navale, coûteraient \$10,000,000.

Incendie à Ville-Montcaim

Vers 11.15 heures, la nuit dernière, le feu s'est déclaré dans les écuries de M. Jules Hone, 37.

NOTES PERSONNELLES

M. Napoéon Barbeau, coureur, échappa de la cité de Québec, vient de faire l'achat de 2 lots à bâtir au Parc LIMOILLOU.

Arrêtés par le Brouillard

Arrivers, Belgique, 9.—A cause de l'égale brouillard qui, depuis plusieurs jours enveloppe la côte, le "Zeeland", de la ligne Red Star, n'a pu partir aujourd'hui pour New-York.

CE SOIR

Bourse du Travail.—Union nationale des confiseurs et pâtisseries.—Union protectrice des condamnés.—Fraternelle nationale des charpentiers et menuisiers.—Union nationale des cochers de Québec.

QUEBEC LAND COMPANY

Vu la demande toujours grandissante des lots à bâtir au

Parc Limoilou Les bureaux de la "QUEBEC LAND CO" 81, rue du Pont, Québec SERONT OUVERTS TOUS LES SOIRS Cette semaine de 7 à 10 h. p. m.

Amérique Centrale

LES TROUPES DE FORMOS DIAZ FONT SUBIR UN ECHEC AUX SOLDATS DU PRESIDENT ZELAYA, TUÉS ET BLESSES.

Washington, 9.—Une escouade de soldats révolutionnaires du Nicaragua, sous les ordres de Tomas Diaz ont attiré dans une embuscade 600 soldats des troupes du gouvernement et leur ont occasionné une perte de 100 hommes tués ou mortellement blessés.

Tentative de Meurtre

Montreal, 9.—De notre correspondant.—Joseph Dico, un Italien, âgé de 20 ans, a été trouvé coupable de tentative de meurtre, hier après-midi, en Cour Criminelle.

L'Angleterre Dénoncée

LES JOURNAUX ALLEMANDS ACCUSENT L'ANGLETERRE D'AVOIR COMPLETE CONTRE L'ALLEMAGNE.

Berlin, 9.—On s'attend à beaucoup de sensation et de bruit à propos de l'armistice dans le cas où les déclarations que Herr Von Rath vient de faire.

En Colombie Anglaise

LA CAMPAGNE ELECTORALE BAT SON PLEIN, UN PROJET DE LOI, M. OLIVER, CHEF DE L'OPPOSITION.

Victoria, 9.—La campagne électorale bat son plein, et déjà les conservateurs réclament la victoire dans vingt-sept comtés.

Fatal Accident

Montreal, 9.—De notre correspondant.—Un vieillard du nom de Richard Ellis, est décédé ce matin à la suite d'une chute de tramway à l'angle des rues Marlborough et Notre-Dame.

La diète Japonaise

Tokio, 9.—La diète impériale japonaise se réunit ce soir le 22 décembre. Les avis officiels à cet effet ont été publiés.

Le cout des "Dreadnoughts"

Londres, 9.—Le monde entier fut stupéfié il y a trois ans quand il apprit que les cuirassés d'escadre du type "Dreadnought", à la construction desquels donnait lieu la lutte pour la suprématie navale, coûteraient \$10,000,000.

Incendie à Ville-Montcaim

Vers 11.15 heures, la nuit dernière, le feu s'est déclaré dans les écuries de M. Jules Hone, 37.

NOTES PERSONNELLES

M. Napoéon Barbeau, coureur, échappa de la cité de Québec, vient de faire l'achat de 2 lots à bâtir au Parc LIMOILLOU.

Arrêtés par le Brouillard

Arrivers, Belgique, 9.—A cause de l'égale brouillard qui, depuis plusieurs jours enveloppe la côte, le "Zeeland", de la ligne Red Star, n'a pu partir aujourd'hui pour New-York.

CE SOIR

Bourse du Travail.—Union nationale des confiseurs et pâtisseries.—Union protectrice des condamnés.—Fraternelle nationale des charpentiers et menuisiers.—Union nationale des cochers de Québec.

Amérique Centrale

LES TROUPES DE FORMOS DIAZ FONT SUBIR UN ECHEC AUX SOLDATS DU PRESIDENT ZELAYA, TUÉS ET BLESSES.

Washington, 9.—Une escouade de soldats révolutionnaires du Nicaragua, sous les ordres de Tomas Diaz ont attiré dans une embuscade 600 soldats des troupes du gouvernement et leur ont occasionné une perte de 100 hommes tués ou mortellement blessés.

Tentative de Meurtre

Montreal, 9.—De notre correspondant.—Joseph Dico, un Italien, âgé de 20 ans, a été trouvé coupable de tentative de meurtre, hier après-midi, en Cour Criminelle.

L'Angleterre Dénoncée

LES JOURNAUX ALLEMANDS ACCUSENT L'ANGLETERRE D'AVOIR COMPLETE CONTRE L'ALLEMAGNE.

Berlin, 9.—On s'attend à beaucoup de sensation et de bruit à propos de l'armistice dans le cas où les déclarations que Herr Von Rath vient de faire.

En Colombie Anglaise

LA CAMPAGNE ELECTORALE BAT SON PLEIN, UN PROJET DE LOI, M. OLIVER, CHEF DE L'OPPOSITION.

Victoria, 9.—La campagne électorale bat son plein, et déjà les conservateurs réclament la victoire dans vingt-sept comtés.

Fatal Accident

Montreal, 9.—De notre correspondant.—Un vieillard du nom de Richard Ellis, est décédé ce matin à la suite d'une chute de tramway à l'angle des rues Marlborough et Notre-Dame.

La diète Japonaise

Tokio, 9.—La diète impériale japonaise se réunit ce soir le 22 décembre. Les avis officiels à cet effet ont été publiés.

Le cout des "Dreadnoughts"

Londres, 9.—Le monde entier fut stupéfié il y a trois ans quand il apprit que les cuirassés d'escadre du type "Dreadnought", à la construction desquels donnait lieu la lutte pour la suprématie navale, coûteraient \$10,000,000.

Incendie à Ville-Montcaim

Vers 11.15 heures, la nuit dernière, le feu s'est déclaré dans les écuries de M. Jules Hone, 37.

NOTES PERSONNELLES

M. Napoéon Barbeau, coureur, échappa de la cité de Québec, vient de faire l'achat de 2 lots à bâtir au Parc LIMOILLOU.

Arrêtés par le Brouillard

Arrivers, Belgique, 9.—A cause de l'égale brouillard qui, depuis plusieurs jours enveloppe la côte, le "Zeeland", de la ligne Red Star, n'a pu partir aujourd'hui pour New-York.

CE SOIR

Bourse du Travail.—Union nationale des confiseurs et pâtisseries.—Union protectrice des condamnés.—Fraternelle nationale des charpentiers et menuisiers.—Union nationale des cochers de Québec.

Arrêtés par le Brouillard

Arrivers, Belgique, 9.—A cause de l'égale brouillard qui, depuis plusieurs jours enveloppe la côte, le "Zeeland", de la ligne Red Star, n'a pu partir aujourd'hui pour New-York.

CE SOIR

Bourse du Travail.—Union nationale des confiseurs et pâtisseries.—Union protectrice des condamnés.—Fraternelle nationale des charpentiers et menuisiers.—Union nationale des cochers de Québec.

Arrêtés par le Brouillard

Arrivers, Belgique, 9.—A cause de l'égale brouillard qui, depuis plusieurs jours enveloppe la côte, le "Zeeland", de la ligne Red Star, n'a pu partir aujourd'hui pour New-York.

CE SOIR

Bourse du Travail.—Union nationale des confiseurs et pâtisseries.—Union protectrice des condamnés.—Fraternelle nationale des charpentiers et menuisiers.—Union nationale des cochers de Québec.

Arrêtés par le Brouillard

Arrivers, Belgique, 9.—A cause de l'égale brouillard qui, depuis plusieurs jours enveloppe la côte, le "Zeeland", de la ligne Red Star, n'a pu partir aujourd'hui pour New-York.

CE SOIR

Bourse du Travail.—Union nationale des confiseurs et pâtisseries.—Union protectrice des condamnés.—Fraternelle nationale des charpentiers et menuisiers.—Union nationale des cochers de Québec.

Arrêtés par le Brouillard

Arrivers, Belgique, 9.—A cause de l'égale brouillard qui, depuis plusieurs jours enveloppe la côte, le "Zeeland", de la ligne Red Star, n'a pu partir aujourd'hui pour New-York.

CE SOIR

Bourse du Travail.—Union nationale des confiseurs et pâtisseries.—Union protectrice des condamnés.—Fraternelle nationale des charpentiers et menuisiers.—Union nationale des cochers de Québec.

Arrêtés par le Brouillard

Arrivers, Belgique, 9.—A cause de l'égale brouillard qui, depuis plusieurs jours enveloppe la côte, le "Zeeland", de la ligne Red Star, n'a pu partir aujourd'hui pour New-York.

CE SOIR

Bourse du Travail.—Union nationale des confiseurs et pâtisseries.—Union protectrice des condamnés.—Fraternelle nationale des charpentiers et menuisiers.—Union nationale des cochers de Québec.

Arrêtés par le Brouillard

Arrivers, Belgique, 9.—A cause de l'égale brouillard qui, depuis plusieurs jours enveloppe la côte, le "Zeeland", de la ligne Red Star, n'a pu partir aujourd'hui pour New-York.

CE SOIR

Bourse du Travail.—Union nationale des confiseurs et pâtisseries.—Union protectrice des condamnés.—Fraternelle nationale des charpentiers et menuisiers.—Union nationale des cochers de Québec.

Arrêtés par le Brouillard

Arrivers, Belgique, 9.—A cause de l'égale brouillard qui, depuis plusieurs jours enveloppe la côte, le "Zeeland", de la ligne Red Star, n'a pu partir aujourd'hui pour New-York.

CE SOIR

Bourse du Travail.—Union nationale des confiseurs et pâtisseries.—Union protectrice des condamnés.—Fraternelle nationale des charpentiers et menuisiers.—Union nationale des cochers de Québec.

Arrêtés par le Brouillard

Arrivers, Belgique, 9.—A cause de l'égale brouillard qui, depuis plusieurs jours enveloppe la côte, le "Zeeland", de la ligne Red Star, n'a pu partir aujourd'hui pour New-York.

CE SOIR

Bourse du Travail.—Union nationale des confiseurs et pâtisseries.—Union protectrice des condamnés.—Fraternelle nationale des charpentiers et menuisiers.—Union nationale des cochers